

Géants et monstres d'osier

par

René MEURANT

Qu'ils soient des ogres ou des héros, des rebelles dressés contre les dieux ou des bienfaiteurs penchés sur les hommes, les géants appartiennent au fonds commun des traditions de l'humanité.

Dans l'Occident chrétien de la fin du moyen âge, les témoignages précis de la Bible, les affabulations suggestives de la Légende Dorée — que matérialisent les sculptures des cathédrales et, en certaines villes, les personnages des processions figuratives — ne peuvent que renforcer de vieilles croyances dont la toponymie nous a transmis de nombreuses attestations. Des faits prouvent d'ailleurs, aux gens de l'époque, que les géants ont existé. Comment expliquer, si ce n'est en acceptant la légende qui auréole les pierres dressées ou en attribuant à des géants les ossements découverts, l'origine mystérieuse des vestiges de dimensions colossales que l'on peut voir de ses propres yeux ? S'en étonnerait-on ? A notre âge atomique, un érudit tel que Denis Saurat s'appuie sur les théories de l'Autrichien Hoerbiger — selon qui une lune satellite aurait tourné en spirale autour de la terre à chacune des périodes géologiques — pour affirmer que des géants civilisateurs ont régné sur les hommes, dans les Andes et dans les Pyrénées, avant que la chute de la lune tertiaire provoque la décadence progressive puis l'extinction de leur race ⁽¹⁾.

Fondée ou non, la croyance générale aux géants est attestée par des traditions sacrées ou profanes, par de multiples légendes, contes et chansons. L'imagination populaire s'est plu pendant longtemps à enfanter des monstres — qu'il s'agisse de cyclopes, de trolls ou de dragons. Toujours encline à concrétiser les valeurs morales positives ou négatives, elle a longtemps attribué à ceux qu'elle respectait ou surtout craignait — aux dieux, aux héros, aux rois, voire aux brigands — une taille, une puissance physique démesurées. Ce concept du géant, du surhomme, qui subsiste d'ailleurs dans le « superman » des « comics » américains, s'est

(1) *L'Atlantide et le règne des géants*, Paris, 1954, pp. 13-23. *La religion des géants et la civilisation des insectes*, Paris, 1955, pp. 126 et ss.

matérialisé, à l'origine, dans des gravures rupestres, dans des peintures de sarcophages, dans des bas-reliefs, dans des statues colossales. Il s'est traduit, aussi, dans des simulacres gigantesques érigés ou promenés en des occasions solennelles, qu'il s'agisse de cérémonies culturelles ou civiques.

On ne peut, sous prétexte qu'ils partent tous du même concept, parler de ces simulacres sans procéder au préalable à une classification. Négliger de le faire amènerait fatalement à des assimilations audacieuses, à des conclusions erronées.

Mais, avant même de tenter d'établir une classification sommaire, il me paraît indispensable d'ouvrir une parenthèse.

Depuis vingt-cinq ans environ, les spécialistes ont pris l'habitude de nommer « géants processionnels » les mannequins promenés. Lors des Journées d'étude organisées à Mons, en 1956, par le « Comité d'étude des géants processionnels dans le Nord de la France, la Belgique et les Pays-Bas », M. Paul Lefrancq, archiviste de Valenciennes, fit remarquer que le terme est de nature à jeter l'exclusive sur les mannequins contemporains qui n'ont jamais participé à une procession religieuse. Ne vaudrait-il pas mieux, demandait-il, traduire par « géants de cortège » les dénominations « Ommegangsreuzen » et « Umgangriesen » sur lesquelles le premier terme paraît calqué ? Le lièvre levé par M. Lefrancq, Albert Marinus l'a rabattu dans *Folklore et Tradition in Essais sur la Tradition*, en 1958, et je l'ai tiré, en ce qui me concerne, en intitulant *Les géants de cortège en Belgique* une étude que j'ai publiée, la même année, sur nos géants anciens et modernes. C'est donc cette dénomination que j'utiliserai généralement ici, réservant le terme « géants processionnels » à ceux qui ont figuré dans des processions.

Autre question. Ne faut-il pas, avec le Dr Klaus Beitzl, de l'*Oesterreichisches Museum für Volkskunde*, ranger les géants parmi les masques ? Leur fonction et la signification qu'on leur donne, m'écrit-il, justifient l'emploi du terme « masque ». Comme les géants les plus anciens, les géants actuels de forme simple sont toujours animés par un seul homme qui veut en représenter un autre au moyen du déguisement qu'est la carcasse. Au point de vue morphologique, ajoute le Dr Beitzl, les déguisements en verdure, en paille, etc., représentent le même type de masque. Je ne puis adopter l'opinion du Dr Beitzl pour qui le géant de cortège n'existe qu'en fonction de l'homme qui le porte, qu'en fonction de l'animateur et de sa fonction ludique. Pour moi le géant existe d'abord en lui-même. Il n'est pas toujours animé. Lors de l'apparition historique des colosses anglais, en 1415, les géants de Londres stationnent à *London Bridge* : ils n'ont pas de porteur et il en est de même en 1432.

Ils ne déambuleront que plus tard ⁽²⁾. En 1555, à Audenarde, lors de la procession du Saint Sacrement, Goliath marche avec David, tandis que saint Christophe reste immobile sur un hourdis ⁽³⁾. Actuellement, des mannequins — à Nivelles — sont portés dans certains cortèges et assistent en stationnement — donc vides — à d'autres fêtes. De plus, l'homme qui est caché sous le géant ne veut pas, n'a jamais voulu représenter un autre personnage. Loin de s'identifier avec le Goliath ou le reuze anonyme, il le *porte*. Il n'est ni déguisé ni masqué : le mannequin, sous lequel il entre et dont il sort librement, à visage découvert et aux yeux de tous, ne lui confère ni mystère, ni pouvoir, ni impunité. Il n'y a ni substitution ni métamorphose. Or, la fonction essentielle du masque n'est-elle pas d'être un agent de métamorphose, de libération ? Pour moi, le géant de cortège n'est donc ni un masque ni un déguisement.

Pour les mêmes raisons, et bien que le figurant soit coiffé d'une « têtiera » et travesti en passeur d'eau, j'irai plus loin en ne reconnaissant pas la qualité de masque au saint Christophe sur échasses de nos anciennes processions. Ici non plus, le figurant ne s'identifie pas avec le saint.

Ceci mis au point, je tenterai de répartir comme suit les simulacres gigantesques :

1) *Les statues colossales* transportées sur char dans les processions culturelles. Certaines de ces statues peuvent être des automates comme, par exemple, celle, assise et haute de huit pieds, de la ville de Nysa qui, à Alexandrie vers 280 avant J.C., se lève grâce à un mécanisme, fait une libation de lait et se rassied ⁽⁴⁾.

2) *Les mannequins érigés*, qui peuvent être la représentation d'un être mythique, participant à une cérémonie cultuelle ou à une survivance de cérémonie cultuelle et qui sont brûlés. Un exemple : le *Rawana* indien, le roi criminel aux dix visages, dont la mise à feu clôt la dernière journée de la *Poudja*, fête de la saison des pluies dans l'île de Ceylan ⁽⁵⁾. Ou de simples accessoires ornementaux, tels les mannequins de *London Bridge* que je viens de citer ou les musiciens géants qui accueillent la grande Elisabeth à Kenilworth et derrière lesquels s'époumonnent de vrais trompettes ⁽⁶⁾. Ces accessoires ne sont pas détruits.

(2) F.W. FAIRHOLT, *Gog and Magog, The giants in the Guildhall*, London, 1859, p. 27.

(3) Frans DE POTTER, *Schets eener geschiedenis van de gemeentefeesten in Vlaanderen*, Gand, 1870, p. 32, note 1.

(4) Pierre DEVAUX, *Automates et Automatisme*, Paris, 1941, pp. 13-14.

(5) J.A. HAMMERTON, *Manners and Customs of Mankind*, London, s.d. 2, p. 824.

(6) Léon LEMONNIER, *La vie quotidienne en Angleterre sous Elisabeth*, Paris, 1950, p. 89.

(3) *Les mannequins animés* qui participent à des représentations théâtrales populaires et dont les mouvements sont commandés — au moyen d'une perche ou autrement — par un acteur dissimulé sous le personnage, tels qu'on en trouve dans le sud-est de Bali ⁽⁷⁾.

4) *Les mannequins promenés*, parmi lesquels on distinguera :

- a) les effigies de construction sommaire, à signification symbolique, qui sont détruites — généralement brûlées — à l'issue de la cérémonie ou de la fête. Par exemple, les géants de papier — serviteurs du défunt — qui prennent part aux funérailles chinoises à Shangai ⁽⁸⁾. Ou, plus près de nous, le *Roi des Neiges*, dans le cortège du *Triomphe de l'Eté*, à Eisenach (Wartburg) en Allemagne ⁽⁹⁾.
- b) les figures représentant ou non un être mythique, qui ne seront pas détruites mais au contraire soigneusement conservées et promenées périodiquement dans un cortège religieux ou civil, comme les mannequins géants des processions de Bali ⁽¹⁰⁾ ou les géants européens de cortège. Elles sont animées par des porteurs dissimulés sous elles, trainées ou poussées, ou encore transportées sur un char.

Dans aucun cas, il n'y a identification des porteurs avec le personnage représenté.

C'est du type 4, b) qu'il sera question dans mon exposé. J'y assimile les géants sur échasses de nos processions.

5) *Les masques géants* se trouvent surtout dans les cérémonies culturelles des peuples semi-civilisés ou primitifs. En voici quelques types, choisis en raison des points de ressemblance qu'ils présentent avec les mannequins promenés :

a) le masque qui agrandit la stature par un simple effet d'optique, tels certains masques du Brésil au début du XIX^e siècle ⁽¹¹⁾;

b) le masque à transformation dont la poussée vers le haut change à vue la stature du masqué. Par exemple, un masque femelle de Loro, à Nzo (Haute Guinée française) qui représente un ancêtre. D'abord ramassé sur lui-même, il grandit, se déploie et devient gigantesque avant de se convulser puis de s'affaisser aux pieds de l'initié qui l'accompagne ⁽¹²⁾;

(7) Hugo Adolf BERNATZIK, *Südsee*, Berlin, 1934, p. 241, pl. 63.

(8) Rév. P. H. DORE, s.j., *Manuel des superstitions chinoises*, Chang-Hai, 1926, p. 65.

(9) Adolf SPAMER, *Die deutsche Volkskunde*, 2, Leipzig, 1935, p. 105, ill. p. 104.

(10) J.A. HAMMERTON, *op. cit.*, 2, p.465.

(11) « Divertissement indien du Brésil » dessiné par J.B. DEBRET, extrait de son *Voyage Pittoresque* publié en 1834, reproduit in Henri HELL, *C'était le Brésil*, dans *L'Œil*, Paris, n° 3, 15 mars 1955, pp. 36-39.

(12) Jean PAULME et Jacques BROSSE, *Parures africaines*, Paris, 1956, pp. 73-76.

c) le mannequin gigantesque porté sur la tête de l'initié : le masque *Hareïga* de la Nouvelle-Guinée (tribu des Baïning), évoquant peut-être les morts ⁽¹³⁾;

d) le masque entièrement semblable à un mannequin-objet, sous lequel se dissimule l'animateur : chez les Zuñis du Nouveau-Mexique, le masque *Shakalo* est un messager des dieux participant à une cérémonie agraire. À côté de lui, son « manager » porte une couverture qui dissimulera le changement de porteur car, pour les non-initiés, le masque se meut seul ⁽¹⁴⁾;

e) sur un tout autre plan, la gigantisation de masques de carnaval européens, tels que les *grosses têtes* du carnaval de Nice et, en Wallonie, les *Blancs Moussis* géants de Stavelot, qui ne sont pas des mannequins-objets, mais des masques anonymes, participant pleinement à l'action et défendant farouchement leur anonymat.

La même classification est applicable, mutatis mutandis, aux représentations de forme animale. Je signalerai simplement que les monstres d'Europe, par exemple le dragon de Mons, sont à ranger dans la quatrième catégorie *b*), avec les géants de cortège, tandis que les figurations intervenant dans les danses des peuples d'Orient ou d'Afrique doivent, en général, être considérées comme des masques. Un bel exemple de ces derniers monstres est donné par le lion mythologique du Barong de Bâli qui, animé par deux hommes cachés sous lui, combat la sorcière Rângda ⁽¹⁵⁾. Par contre, on ne voit pas comment refuser la qualification de monstre et de géant de cortège au dragon de 100 mètres de long, composé de petits chariots poussés par des coolies et chevauché par le dieu de la terre, qui au Siam, rehausse, en 1908, le cortège fêtant le jubilé du roi Chulalongkorn ⁽¹⁶⁾.

Comment les géants de cortège se répartissent-ils dans le monde ?

D'abord, en quatre zones d'inégale importance : en ordre décroissant, l'Europe, l'Amérique centrale et méridionale, l'Asie et l'Afrique. L'Amérique du Nord pourrait y être ajoutée si l'on considérait comme des géants de cortège les gigantesques bonshommes de caoutchouc (ou de plastique!) qui flottent au-dessus des grandes parades du *Thanksgiving Day* à New York.

⁽¹³⁾ Prof. WEIL, in *Priroda i Lioudi*, Moscou, 1913, n° 7. — Max von BOEHN, *Der Tanz*, Berlin, 1925, p. 22.

⁽¹⁴⁾ Erna FERGUSSON, *Dancing gods — Indian ceremonials of New Mexico and Arizona*, New York, 1934, pp. 96 et ss.

⁽¹⁵⁾ Dr. R. GORIS, *Bali, services religieux et cérémonies*, Java, s.d., non pag.

⁽¹⁶⁾ Karl DÖRING, *Siam*, München, 1923, 2, p. 15.

La zone européenne comprend quatre secteurs :

a) L'aire de répartition couvrant le Nord de la France, la Belgique (régions à population gigantesque très dense), le sud de la Hollande et le sud-est de l'Angleterre ⁽¹⁷⁾.

b) L'aire de répartition couvrant la péninsule ibérique (pauvre au Portugal et riche en Espagne), avec des prolongements aux Canaries dans l'Atlantique, chez les Basques français sur le continent, aux Baléares en Méditerranée, la Sicile, la Calabre et quelques points isolés en Italie ⁽¹⁸⁾.

La densité est particulièrement élevée en Catalogne, où les localités possédant des géants étaient, au début du siècle, aussi nombreuses que celles de l'aire a) tout entière.

c) Un îlot dans le centre de l'Europe : la province autrichienne de Salzbourg (Vallée du Lungau) avec autrefois la Bavière et la Souabe ⁽¹⁹⁾.

d) Une aire de répartition peut-être immense, mais mal connue : la Russie. Des géants y auraient été portés sous Pierre le Grand et, à Moscou, lors du couronnement du dernier tsar ⁽²⁰⁾. En 1958, des géantes y figurent dans le cortège de la *Maslennitza* (carnaval) officiellement restaurée. Si je me permets de parler déjà de ce secteur, bien que je possède quelques indications seulement dont une seule est sûre, c'est parce que l'on a toujours jusqu'à présent, si ce n'est von Boehn, nié l'existence de géants de cortège au-delà de la zone autrichienne.

Sauf, peut-être, les danseuses géantes du pays basque français (Basse-Navarre), les géants les plus anciens des trois premiers secteurs ont marché, d'abord, dans des processions catholiques. Les premiers sont vraisemblablement ceux d'Espagne, au XIV^e siècle; les derniers, ceux d'Autriche, au début du XVII^e, alors que la Bavière possédait, au moins, un Goliath dès 1507.

La zone d'Amérique centrale et méridionale couvre le Mexique, l'Equateur, le Nicaragua, le Pérou, le Brésil et l'Argentine. Toute fragmentaire et insuffisante que soit mon information à leur sujet, elle

(17) Pour plus de détails, voir notamment René MEURANT, *Rapport général présenté aux Journées d'étude organisées à Mons du 25 au 27 mai 1956 par le Comité d'étude des géants processionnels dans le Nord de la France, la Belgique et les Pays-Bas*, in *Le Guetteur Wallon*, Namur, n° 136, septembre 1956, pp. 2-20 ainsi que Violet ALFORD, *Géants processionnels et autres en Angleterre*, id., pp. 40-45.

(18) Pour l'Espagne, cf. Aurelio CAPMANY, *El Baile y la Danza* in *Folklore y costumbres de España*, Barcelona, 1946, II, pp. 364-376 et surtout Joan AMADES i GELATS, *Costumari català el curs de l'any*, Barcelona, 1952, III, pp. 3-91. Pour la Sicile, G. PITRE, *La Famiglia, la Casa, la Vita del Popolo siciliano*, Palerme, 1913, pp. 303 et ss.

(19) Cfr Klaus BEITL, *Les masques de géants processionnels en Autriche*, in *Le Guetteur Wallon*, n° 136, pp. 53-61. Pour l'Allemagne, A. MITTERWIESER-T. GEBHARD, *Geschichte der Fronleichnamsprozession in Bayern*, München, 1949, passim.

(20) Max von BOEHN, *Puppenspiele*, München, 1929, p. 9.

m'incite à croire que ces géants ne sont pas extrêmement nombreux. Il est établi que certains d'entre eux, tout au moins, ont été introduits par les Espagnols. Il y a cent ans, les géants de Lima, accompagnés de *Papa-Huevos*, équivalents des « cabezudos » d'Espagne ⁽²¹⁾, celui de Quito, en Equateur ⁽²²⁾, participaient encore aux processions. Des géants adoptés et transformés par les indigènes subsistent, notamment dans l'Etat de Michoacán (Mexique) où les Indiens Tarasques les opposent, dans leurs danses, à des nains à grosse tête ⁽²³⁾.

Par contre, les manifestations du phénomène dans la zone asiatique — en Iran, en Inde, dans les Indes ex-néerlandaises, en Chine, au Siam, au Japon — paraissent totalement autochtones. Faute d'information suffisante, je n'ai aucune opinion sur la date de leur apparition.

Enfin, si la zone africaine possède des danseurs sur échasses, entre autres dans l'ancienne AOF, la Nigérie septentrionale, les très rares géants que j'y connais sont d'importation récente. Dans le Natal, région de Durban, les travailleurs importés de l'Inde orientale au début du siècle utilisaient, il y a une trentaine d'années, dans leurs propres fêtes, des géants rappelant les mannequins de leur pays d'origine ⁽²⁴⁾. Et des mannequins éphémères, du type belge, ont été construits à Léopoldville, en 1953, à l'occasion de fêtes organisées par les Blancs pour célébrer l'anniversaire de l'Etat indépendant.

Après ce bref panoramique, venons-en à nos géants. Ils sont nés des « ommegangen », des « tours ». Aussi convient-il de rappeler d'abord ce qu'étaient ceux-ci. A l'origine, le terme désigne simplement une procession solennelle, accomplissant un circuit dans, le plus souvent hors, la ville, et comprenant, outre le clergé régulier et séculier ainsi que les fidèles, les corps organisés de la commune, les serments, les métiers, le Magistrat. Dès la fin du XIV^e siècle, une partie figurative s'ajoute à ces éléments constants et traditionnels. Au moyen de personnages muets, d'acteurs, de chars, elle met en scène des passages des Ecritures, de nos légendes, de notre histoire nationale. Les nécessités de la mise en scène provoquent bientôt l'emploi de monstres de bois ou d'osier, puis de mannequins gigantesques de forme humaine, dont l'entretien sera assuré soit par la ville, soit par des serments ou des corporations dont ils deviendront en quelque sorte l'emblème.

⁽²¹⁾ Manuel A. FUENTES, *Lima, esquisses historiques, etc.*, Paris, 1866, pp. 119-121.

⁽²²⁾ D'après une litho d'époque, origine inconnue, portant comme légende « Taita gigante en procesion del Corpus Quito ».

⁽²³⁾ Enrique LLANO et Marcel DE CLERCK, *Danses indiennes du Mexique*, Bruxelles, 1939, p. 42.

⁽²⁴⁾ *National Geographic Magazine*, vol. LIX, n° 4, avril 1931, p. 470.

L'Argayon de Nivelles serait-il l'ancêtre de ces mannequins de forme humaine ? L'abbé R. Hanon de Louvet l'affirme, qui se base sur l'emploi, de 1367 à 1551, de l'expression « le costé la Ghayant » ou d'un équivalent, pour déterminer la situation de maisons joignant la collégiale de Nivelles. Pour cet historien, cette expression toponymique locale signifierait qu'un géant était, dès avant 1367, abrité dans l'avant-corps ou dans une annexe de l'église. On notera, cependant, que les plus anciens comptes communaux connus mentionnant le géant l'individualisent : Grant Gholiath en 1457, puis Goliath jusqu'en 1574 et même encore en 1587; c'est en 1584 seulement que ce nom propre y est supplanté par Agayon ou Argayon, termes qui étaient toutefois employés plus tôt pour désigner le mannequin puisqu'une « grange de l'agaon » est signalée dès 1534 ⁽²⁵⁾. L'hypothèse de Hanon de Louvet est, certes, très vraisemblable et son explication de « le costé la Ghayant » la plus plausible. Mais il faudrait un texte plus précis pour que je puisse accepter comme prouvée l'existence d'un mannequin géant à Nivelles avant le milieu du XV^e siècle.

D'autre part, se fondant sur des extraits des comptes communaux de 1380/1381, transcrits par Feys-Kesteloot en 1870 ⁽²⁶⁾, M. l'abbé A. Viaene a cru pouvoir admettre la présence d'une géante dans la procession du Saint Sacrement, à Dixmude, dès 1381 ⁽²⁷⁾. Les comptes de cette année ayant été détruits, toute vérification est impossible. Mais, alors que, dans ses extraits des comptes de 1405/1406, Feys transcrit « van de ruese te draghene » (c'est-à-dire : pour porter le géant), le texte d'époque conservé à la Chambre des Comptes porte, lui, « van den riven te draghene » (c'est-à-dire : pour porter le reliquaire) ⁽²⁸⁾. La composition de la procession n'ayant apparemment pas changé de 1381 au début du XV^e siècle, il est plus que vraisemblable que la transcription « reusinne » figurant dans les premiers extraits est, elle aussi, fautive et que la prétendue géante n'est en fin de compte qu'un reliquaire. Ici également, nous attendrons donc un témoignage moins suspect pour admettre la présence d'un mannequin géant à Dixmude vers la fin du XIV^e siècle.

Enfin, et c'est la première représentation ambulante de Saint Christophe qui soit connue, un Christophore marche à Anvers, à la procession de la Circoncision en 1398 ⁽²⁹⁾. Mais, est-il gigantesque ? Dans l'affirma-

⁽²⁵⁾ *Contribution à l'histoire de la ville de Nivelles*, 1^{re} série, Gembloux, 1948, pp. 111 et ss. et *Le géant de Nivelles in Gayant et les géants du Nord de la France et de Belgique*, 1955, Douai, pp. 42-45.

⁽²⁶⁾ et publiés par E. HOSTEN in *Annales de la Société d'Emulation*, Bruges, 66^e année, 1923, p. 109 et ss.

⁽²⁷⁾ *Een Reuzin in de Ommegang te Diksmuide, 13 juni 1381*, in *Biekorf*, Bruges, 59^e année, 1958, n^o 10A, p. 304.

⁽²⁸⁾ A.G.R. Ch. C. 34033, f^o 30.

⁽²⁹⁾ Fl. PRIMIS, *De Antwerpsche ommeganck op den vooravond van de Beeldstormerij*, Bruxelles, 1946, p. 7.

tive, il ne peut s'agir, me semble-t-il, que d'un homme monté sur des échasses. Tous les St Christophe qui ont pris part à nos processions sont d'ailleurs des figurants ou des acteurs, jamais des mannequins ⁽³⁰⁾.

C'est donc au XV^e siècle seulement que se place, sans contestation possible, l'émergence historique des géants processionnels dans les anciens Pays-Bas : Audenarde, 1455 ⁽³¹⁾ — Nivelles, avant 1457 ⁽³²⁾ — Namur, 1458 ⁽³³⁾ — Louvain, 1463 ⁽³⁴⁾ — Termonde, 1468 ⁽³⁵⁾ — Lierre, 1469 ⁽³⁶⁾ — Anvers, 1470 ⁽³⁷⁾ — Tirlemont, 1471 ⁽³⁸⁾ — Ath, après 1461 et avant 1482 ⁽³⁹⁾ — Venlo, 1485 ⁽⁴⁰⁾ — Malines, 1492 ⁽⁴¹⁾ — Léau, avant 1494 ⁽⁴²⁾ — Hasselt ⁽⁴³⁾ et Alost ⁽⁴⁴⁾, avant 1497.

Toutes ces villes sont situées entre l'Escaut et la Meuse. Sept d'entre elles, dans le Brabant qui, contrastant avec la Flandre, est alors en plein essor économique. Les sept autres : Alost, Audenarde et Termonde en

⁽³⁰⁾ Pour plus de détails sur la représentation de saint Christophe, cf. René MEURANT, *La figuration des saints et en particulier de saint Christophe dans les processions des anciens Pays-Bas*, Douai, 1955, pp. 19-20 notamment.

⁽³¹⁾ SR. 8, 1455, f° 214. Bien que l'on ne trouve pas, de 1455 à 1500, trace de frais de construction ou de réparation du géant, qu'il soit toujours question du « personnage » de Goliath, puis de la « figuere » de Goliath et de David, qu'il n'y ait pas de mention de portage mais de « goede lieden die de figueren maecten van Golyas en(de) Davit » c'est-à-dire des bonnes gens qui ont fait les figures de Goliath et de David, j'admets la présence d'un géant à Audenarde dès 1455. En effet, le géant peut avoir été construit et être entretenu par une Gilde; l'expression « fait la figure » est employée également pour le Cheval Bayard qui ne peut être un personnage vivant puisque l'on trouve chaque année presque des frais de réparation. Enfin, on trouve presque chaque année également, dans les dépenses pour les « presentwijnen », la même quantité de vin et la même somme pour le groupe du Cheval Bayard d'une part, pour le groupe Goliath-David, d'autre part. (Recherches effectuées par M^{me} M.J. VANDEVELDE, archiviste de la ville d'Audenarde, qui m'a très aimablement communiqué les extraits de comptes de 1455 à 1500).

⁽³²⁾ Réparation en 1457, CV. 392 non folioté.

⁽³³⁾ Jules BORGNET, *Recherches sur les anciennes fêtes namuroises in Mémoires couronnés par l'Académie de Belgique*, t. XXVII, Bruxelles, 1855/1856, p. 10, note 1

⁽³⁴⁾ Edw. VAN EVEN, *L'omgang de Louvain*, Louvain, 1863, p. 29.

⁽³⁵⁾ Juul VAN LANTSCHOOT, *De ommegang van Dendermonde door de eeuwen heen*, Termonde, 1930, p. 28.

⁽³⁶⁾ Corn. DE BIE, *Van de Antiquiteiten der Stadt Lyere*, f° 205.

⁽³⁷⁾ Leo de BURBURE, *De Antwerpsche ommegangen in de XIV^e en XV^e eeuw*, Anvers, 1878, p. 8.

⁽³⁸⁾ A. WAUTERS, *Ville de Tirlemont*, Bruxelles, 1874, p. 176.

⁽³⁹⁾ Léo VERRIEST, *Le cortège folklorique d'Ath*, Extrait de *L'Echo de la Dendre*, Lessines, 1945, p. 6.

⁽⁴⁰⁾ CC 1485 (Communication de M^e P.L.J.M.A. MÜLLER, Venlo).

⁽⁴¹⁾ W. VAN CASTER, *Eenige aantekeningen over de oorsprong der Ommegang te Mechelen*, Malines, 1889, p. 38.

⁽⁴²⁾ Ch. PIOT, *Notice historique sur la ville de Léau in Revue d'histoire et d'archéologie*, Bruxelles, t. I, 1859, p. 443.

⁽⁴³⁾ Dr. D. GEERAERTS, *De Lange Man en de Hasseltse Rederijkers*, in *Oostvlaamse Zanten*, Gand, 28^e année, n° 1, janv.-févr. 1953, pp. 2-3.

⁽⁴⁴⁾ SR. 31482 AGR (2.2.1497 - 2.2.1498 n. st.) non folioté.

Flandre, Ath dans le comté de Hainaut, Namur dans le comté de Namur, Hasselt dans la principauté de Liège et Venlo en Gueldre sont relativement proches des frontières brabançonnnes.

Tous ces géants sont portés, celui de Louvain étant à cheval. Dix d'entre eux sont des Goliath. Ceux d'Audenarde, de Namur ⁽⁴⁵⁾, d'Ath et d'Anvers sont accompagnés de David. L'absence de mention dans les comptes ne prouve pas automatiquement que le jeune berger n'existait pas dans les autres villes. Comme l'écrit Hanon de Louvet, David est « un acteur de taille petite... costumé au naturel, en berger, tenant fronde et caillou et s'appuyant sur sa houlette » ⁽⁴⁶⁾ dont la présence n'entraîne pas de frais d'habillement.

Un autre personnage géant tient son rôle parmi les allégories religieuses : Saint Christophe, que nous avons déjà rencontré à Anvers en 1398. Il marche à Louvain dès 1401 ⁽⁴⁷⁾. Dans les deux cas, il n'est pas mannequin-objet. J'ignore même si, à l'origine, les figurants se servent d'échasses ou s'il s'agit seulement d'hommes de grande taille agrandis par une « têtère ». Il est en tout cas douteux que ce premier Christophore louvaniste soit juché sur des échasses : il est représenté par un homme portant son propre enfant sur les épaules. En 1441, le Jésus du Saint Christophe de Bois-le-Duc est également un enfant vivant. Il semble peu vraisemblable que l'on ait été imprudent au point de jucher un garçonnet sur les épaules d'un « échasseur », dont l'équilibre est précaire et qui est tellement exposé aux chutes qu'à Bruxelles, notamment, on lui adjointra l'ermitte Cucufas dont la fonction est de guider le saint, d'écarter de son chemin les gens qui pourraient le faire choir. Dans le courant de la seconde moitié du XV^e siècle, le Saint Christophe de Louvain est incontestablement monté sur des échasses, il se coiffe d'une « têtère » énorme, a des gants en proportion et se couvre d'un manteau fait de deux draps de lit. Sont sur échasses également celui de Bois-le-Duc en 1448-1449 ⁽⁴⁸⁾ et celui de Namur en 1455 ⁽⁴⁹⁾.

D'autres légendes hagiographiques fournissent le sujet de « jeux de personnages ». Celles de Saint Georges et de Sainte Marguerite provoquent l'emploi de dragons d'osier que certains — C. De Baere et, après

⁽⁴⁵⁾ Le « combattant du géant » relevé par J. BORNET (*op. cit.* p. 12, note 1) dans les comptes de 1551 ne peut être que David. J'estime que ce dernier a été introduit en même temps que Goliath.

⁽⁴⁶⁾ *Le géant de Nivelles*, loc. cit. pp. 44 et 45.

⁽⁴⁷⁾ Ed. VAN EVEN, *op. cit.*, p. 26, note 7.

⁽⁴⁸⁾ J. MOSMANS, *De St-Janskerk te 's Hertogenbosch*, Den Bosch, 1931, p. 371.

⁽⁴⁹⁾ J. BORNET, *op. cit.* p. 8, note 3.

lui, van Gennepe — rangent à tort dans le « reuzentrein » ou « ménagerie » des géants ⁽⁵⁰⁾.

Le saint et le monstre sont à Anvers dès 1398 ⁽⁵¹⁾, à Louvain en 1411 ⁽⁵²⁾, à Lierre en 1417 ⁽⁵³⁾. A Alost, les compagnons de Saint Georges mènent un dragon la même année, mais le chevalier n'y apparaît que sept ans plus tard ⁽⁵⁴⁾. On trouve le même groupe à Audenarde en 1433 ⁽⁵⁵⁾, à Malines en 1436 ⁽⁵⁶⁾, à Namur « avec la pucelle » en 1451 ⁽⁵⁷⁾, à Termonde en 1458 ⁽⁵⁸⁾, à Roulers au XV^e siècle sans plus de précision ⁽⁵⁹⁾. A Anvers ⁽⁶⁰⁾ et à Furnes ⁽⁶¹⁾, en 1448, Sainte Marguerite conduit le dragon en laisse. Nivelles a un dragon avant 1441, mais suivant Paul Collet, c'était un monstre de petite taille porté vraisemblablement par un cavalier ou fixé à l'arçon de la selle ⁽⁶²⁾. Un grand dragon figure à la procession de Lessines en 1475 ^(62¹). Enfin, on répare à Léau, en 1494, un dragon dont j'ignore les dimensions ⁽⁶³⁾.

⁽⁵⁰⁾ *Onze Vlaamsche Reusken*, Anvers, 1941, p. 54. D'autre part, M. Léo LANDSMAN a émis l'hypothèse suivante : « les monstres géants de nos carnivals » ont leur lointaine origine dans l'épreuve d'initiation opposant, à un animal dangereux, les « guerriers de choc » — souvent appelés Bersekir — des tribus de la Germanie primitive. Après le passage à la culture agraire, ces pratiques auraient survécu sous une forme dégénérée, l'animal étant remplacé par un simulacre animé par des hommes. L'élément grotesques s'imposant de plus en plus, on en serait arrivé, avec les siècles, aux « pratiques et cortèges de carnaval dont nous pouvons voir les modernes échos en de nombreuses villes ». (*A propos d'une préhistoire de la marionnette*, communication présentée au Congrès international de la marionnette traditionnelle, Liège, 1958 et publiée dans *Quand les Marionnettes du Monde se donnent la Main*, Liège, s.d. (1960), pp. 172-177). On répondra que nos monstres géants de carnaval sont rares et tous récents. Que les monstres d'osier de nos processions, nombreux et anciens, interviennent d'abord dans la mise en scène d'une légende hagiographique ou profane. Que ceux qui les suivent chronologiquement sont des animaux exotiques ou fabuleux. Qu'enfin les bêtes fauves de nos régions n'ont pas figuré dans une procession ou un cortège avant une époque récente.

⁽⁵¹⁾ Léo de BURBURE, op. cit., p. 4.

⁽⁵²⁾ Ed. VAN EVEN, op. cit., p. 27.

⁽⁵³⁾ C. DE BAERE, op. cit., p. 55.

⁽⁵⁴⁾ F. DE POTTER et J. BROECKAERT, *Geschiedenis der stad Aalst*, Gand, 1873/1876, III, pp. 270 et 286.

⁽⁵⁵⁾ J. WALTERS, *De H. Sacramentsprocessie te Audenaerde, van de 15^e eeuw af tot in de 17^e eeuw*, in *Handelingen van den Oudheid- en Geschiedkundigen Kring van Audenaerde*, II, 1909, p. 218.

⁽⁵⁶⁾ W. VAN CASTER, op. cit., p. 6.

⁽⁵⁷⁾ J. BORGNET, op. cit., p. 9.

⁽⁵⁸⁾ J. VAN LANTSCHOOT, op. cit., p. 27.

⁽⁵⁹⁾ B.H. DOCHY, *Geschiedenis van de stad Roeselare vanaf de oude tijden tot heden*, Roulers, 1949, p. 160.

⁽⁶⁰⁾ F. DE POTTER, *Schets eener geschiedenis...*, p. 39.

⁽⁶¹⁾ F. DE POTTER, F. RONSE et P. BORRE, *Geschiedenis van Veurne*, Gand, 1875, II, p. 274.

⁽⁶²⁾ Paul COLLET, *Les géants de Nivelles*, in *Nivelles, art, archéologie, folklore*, numéro spécial de *Le Folklore Brabançon*, Bruxelles, juillet 1926, pp. 191-194.

^(62¹) Th. LESNEVCQ, *Histoire de Lessines*, 2^e éd. 1906, p. 154. (Cité dans El. LEGROS avec la collaboration de J. HERBILLON, *La Philologie wallonne en 1959*, extrait du *Bulletin de la Commission Royale de Toponymie et Dialectologie*, t. 34 (1960) p. 279).

⁽⁶³⁾ Ch. PIOT, op. cit., p. 413.

De toutes ces villes, seules Louvain et Namur semblent avoir représenté le combat au XV^e siècle. Certes, le silence des archives n'est pas une preuve et il est possible que Saint Georges ait affronté le dragon, à Mons, dès la première moitié du même siècle puisque l'on trouve déjà une mention du « jeu Saint-Jorge » dans les comptes du massard de la ville en 1439/1440. Mais le monstre est cité pour la première fois dans le compte de 1524 de la Confrérie Saint Georges dont le plus ancien compte parvenu jusqu'à nous remonte à 1502 seulement ⁽⁶⁴⁾.

Les dragons paraissent donc antérieurs de plus d'un demi-siècle aux géants de forme humaine. Leur ordre d'apparition est tout à fait différent de celui des mannequins. Et il faut attendre la seconde moitié du XV^e siècle pour trouver le seul exemplaire wallon de l'époque : le dragon de Namur.

A ses débuts, le monstre n'est d'ailleurs pas énorme. A Louvain, un seul homme suffit pour le manœuvrer. Mais il y atteint, en 1470, des proportions colossales et vomit généreusement les flammes que produit une lanterne brûlant dans ses flancs.

Le premier véritable géant de forme animale est le Cheval Bayard, dont la représentation paraît particulière aux anciens Pays-Bas. On l'y trouve, portant les fils Aymon, dans diverses processions du XV^e siècle, souvent accompagné de Charlemagne et de son messager (notamment à Audenarde et à Ath). Il se montre d'abord à Malines en 1415 ⁽⁶⁵⁾, puis à Lierre en 1417 ⁽⁶⁶⁾, à Louvain en 1428 ⁽⁶⁷⁾. Viennent ensuite Audenarde en 1433 ⁽⁶⁸⁾, Termonde avant 1461 ⁽⁶⁹⁾, Ath en 1461 ⁽⁷⁰⁾, Alost en 1497 ⁽⁷¹⁾, Nivelles après 1457 et avant 1515 ⁽⁷²⁾.

Seules parmi les villes qui promenaient des géants de forme humaine aux anciens Pays-Bas au XV^e siècle, Anvers ⁽⁷³⁾, Hasselt, Venlo et peut-être Léau ⁽⁷⁴⁾ n'eurent jamais de Bayard.

⁽⁶⁴⁾ Paul HEUGEN, *Le Lumeçon*, Mons, 1936, pp. 14 et 16.

⁽⁶⁵⁾ VAN CASTER, op. cit., p. 43.

⁽⁶⁶⁾ A.O. VERMEIREN, *De oude Liersche ommegang in Lier vroeger en nu*, Lierre, 1927, t. I, pp. 55-60.

⁽⁶⁷⁾ Ed. VAN EVEN, op. cit., p. 27.

⁽⁶⁸⁾ J. WALTERS, op. cit., p. 217.

⁽⁶⁹⁾ La première mention se trouve dans les comptes de 1461, mais il s'agit d'une réfection (J. VAN LANTSCHOOT, op.cit., p. 147).

⁽⁷⁰⁾ Léo VERRIEST, op. cit., p. 3.

⁽⁷¹⁾ Petrus VAN NUFFEL, *De omgang met het Allerbeiligste te Aalst*, Alost, 1922, p. 14.

⁽⁷²⁾ R. HANON DE LOUVET, *Contribution à l'histoire de la ville de Nivelles*, p. 119.

⁽⁷³⁾ Jos. VERMEULEN (*Hoe beten onze Reuzen ? Proeven van Inventaris in Oost-vlaamsche Zanten*, 25^e année, 1950, n° 1, p. 32) relève Anvers parmi les villes qui ont possédé un Cheval Bayard. Je n'ai trouvé aucune confirmation de cette affirmation, sans date d'émergence ni référence.

⁽⁷⁴⁾ Suivant Louis WILMET (*Léau, la ville des souvenirs*, Bruxelles, 1938, p. 319), Léau aurait possédé un Cheval Bayard monté par les quatre fils Aymon en 1538. Je n'ai pu vérifier cette affirmation.

Négligeant le dragon parce qu'il fait toujours partie d'un groupe hagiographique, R. Hanon de Louvet a dressé un tableau confrontant les indications chronologiques relatives aux deux types primitifs de géant processionnel et de monstre d'osier. Il en ressort que, là où naît d'abord le Cheval Bayard, le géant humain n'est adopté que plus tard et inversement. Ensuite, que le Cheval Bayard apparaît en premier lieu dans la région flamande et centrale du duché de Brabant, tandis que le géant humain, dont le prototype est Goliath, a son berceau en région wallonne du même duché, d'où il rayonnera et se reproduira en Wallonie après une première émergence en Flandre. La zone d'extension, ajoute l'historien de Nivelles, atteindra, avant la fin du XV^e siècle, Troyes au sud et Venlo au Nord, sans jamais dépasser la Meuse⁽⁷⁵⁾. Bien que je ne reconnaisse pas comme prouvée l'existence d'un géant à Nivelles avant le milieu du XV^e siècle, je dois admettre que le Goliath de cette ville peut avoir été le premier géant processionnel de forme humaine aux anciens Pays-Bas. En effet, ses vêtements sont entièrement renouvelés et il doit être remis en état en 1457, alors que le géant d'Audenarde apparaît dans les comptes de la ville en 1455 seulement et que des comptes antérieurs ont été conservés.

Les figurations animales autres que le dragon et le Cheval Bayard sont plus tardives. Un grand lion, emblème de la ville, marche à Léau en 1448⁽⁷⁶⁾ en même temps qu'un veau d'or, entouré de danseurs, que je crois être plutôt une statue. A Lierre, un nouvel éléphant est construit en 1466, et un griffon, échappé des bestiaires⁽⁷⁷⁾. A Louvain, en 1490, un éléphant porte quatre jeunes femmes qui représentent les parties du monde⁽⁷⁸⁾. Quantité d'autres monstres naîtront au siècle suivant.

Revenons aux géants pour constater qu'au XVI^e siècle la fréquence des localisations se déplace. L'accroissement est minime dans le centre originel : trois villes en Brabant : Breda en 1515⁽⁷⁸¹⁾, Bergen-op-Zoom en 1533⁽⁷⁸²⁾, Bruxelles avant 1543⁽⁷⁹⁾; trois en Flandre : Ninove avant 1514⁽⁸⁰⁾, Rupelmonde vers 1550⁽⁸¹⁾, Grammont en 1577⁽⁸²⁾. Mais sautant l'Escaut, les géants apparaissent à Bruges en 1512⁽⁸³⁾, à Dixmude

(75) *Contribution à l'histoire de la ville de Nivelles*, pp. 118-119.

(76) Ch. PIOT, *op cit.*, p. 412.

(77) Anton BERGMANN, *Geschiedenis der Stad Lier*, Lierre, 1873, p. 161. Cet éléphant est porté par six compagnons. Sur son dos, se trouvent quatre garçons en armure (influence des quatre fils Aymon ?) et, sur la tête, un Maure, qui guide la bête.

(78) F. DE POTTER, *Schets eener geschiedenis der gemeentefeesten in Vlaanderen*, p. 39.

(781) Communication de M. J.R.W. SINNINGHE à Breda.

(782) H. KINDERMANN, *Theatergeschichte Europas*, Salzburg, I, 1957, p. 379.

(79) A. WAUTERS, *L'ancien ommegang de Bruxelles*, Bruxelles, 1848, p. 14.

(80) Léo PLAS, *Bladen uit de geschiedenis van Ninove*, Ninove, 1890, p. 170.

(81) Jos. VERMEULEN, *Hoe beten onze Vlaamse Reuzen, Proeve van inventaris in Oost-vlaamsche Zanten*, 25^e année, 1950, n^o 1, p. 25.

(82) V. FRIS, *Geschiedenis van Geeraardsbergen*, Gand, 1911, p. 427.

(83) Mark MISSIAEN, *De Reuzen in West-Vlaanderen in Hamer*, Bruxelles, 2^e année, n^o 6, juin 1944, p. 2.

en 1559 ⁽⁸⁴⁾, à Ypres avant 1578 ⁽⁸⁵⁾, à Menin en 1596 ⁽⁸⁶⁾, à Furnes avant 1598 ⁽⁸⁷⁾. Et, dans la Flandre française, à Dunkerque, à Steenvoorde sans précision de date, à Lille en 1560 ⁽⁸⁸⁾. Le comté de Flandre comptait 3 villes à géants, il en possède 14 et devient la zone la plus peuplée des anciens Pays-Bas. Dans les autres directions, la poussée est beaucoup moins puissante. En Artois, Douai en 1530 ⁽⁸⁹⁾. En Hainaut français, Maubeuge en 1556 ⁽⁹⁰⁾ et Cambrai en 1559 ⁽⁹¹⁾. Dans le comté de Namur, Bouvignes avant 1547 ⁽⁹²⁾. Dans la principauté de Liège, Dinant en 1540 ⁽⁹³⁾ et St-Trond en 1549 ⁽⁹⁴⁾ (encore, la présence d'un mannequin dans cette ville est-elle douteuse). Dans le Limbourg, Maastricht avant 1550 ⁽⁹⁵⁾. Au nord, la Meuse, elle aussi, est franchie

⁽⁸⁴⁾ CC. 1559/1560, FEYS-KESTELOOT, reg. III, non folioté.

⁽⁸⁵⁾ A. VIAENE, *De reus en de draak in de ommegang van Tuindag te Ieper 1585-1594*, tiré à part de *Biekorf*, Bruges, 57^e année, 1956, p. 6. — R. BUCKINX (*Goliath, Reus van Ieper*, Ypres, 1955, p. 3) rappelle que le plus ancien document dans lequel il est question du géant et du dragon d'Ypres est une pièce en vers que l'archiviste I. DIEGERICK date du 1^{er} quart du XVI^e siècle (*Le Fou d'Ypres in Annales de la Société d'Emulation pour l'étude de l'histoire et des antiquités des Flandres*, t. XI, 2^e série, p. 144). L'abbé Viaene admet que le géant et le dragon doivent avoir été introduits à Ypres dans le dernier quart du XV^e siècle. Mais il n'y en a pas trace dans les archives.

⁽⁸⁶⁾ Dr. REMBRY-BARTH, *Histoire de Menin*, Bruges, 1881, p. 646.

⁽⁸⁷⁾ H. VANDEVELDE, *Geschiedenis der Veurnsche processie*, Furnes, 1851, p. 18.

⁽⁸⁸⁾ D'après la cartographie établie par C. Malbranke, Lille, in *Le Guetteur Wallon*, septembre 1956, p. 15.

⁽⁸⁹⁾ Première mention en 1530 : A.M. CC. 250 f^o 96 (Communication de M. Klaus BEITL, Vienne).

⁽⁹⁰⁾ D'après la cartographie de C. MALBRANKE, loc. cit.

⁽⁹¹⁾ Anonyme (QUENSON), *Le géant de Douai et sa procession in La Belgique Communale*, Bruxelles, t. 2, 1848, col. 519, note 2.

⁽⁹²⁾ J. BORGNET, *Cartulaire de la commune de Bouvignes*, Namur, 1862, I, p. 319, note 5.

⁽⁹³⁾ D.D. BROUWERS, *Les fêtes publiques à Dinant du XV^e au XVIII^e siècle*, Namur, 1909, p. 136.

⁽⁹⁴⁾ C. DE BAERE et J. GESSLER, *Le Langeman ou géant Hasseltois*, Hasselt, 1914, tiré à part de *L'ancien Pays de Loos*, XVII, n^o 9 et 10, p. 12. Le texte de la chanson porterait plutôt à penser qu'il s'agit d'un homme monté sur des échasses, d'autant plus que les archives de St-Trond sont muettes au sujet du géant (Ibid., p. 7).

⁽⁹⁵⁾ Relatant l'entrée de Philippe II à Maastricht le 4 juin 1550, J.C. CALVETE de ESTRELLA (*El felicissimo viaje del muy alto y muy poderoso principe don Phelippe*, Anvers, 1552, p. 332 r.) décrit un géant d'osier, vêtu à la hollandaise, portant deux enfants dans un sac de cuir qui lui pend au côté, un cimenterre à la ceinture et une hallebarde à la main, ouvrant la bouche et les yeux. L'archiviste de la ville de Maastricht, le Drs H.H.E. WOUTERS qui a eu l'obligeance de me communiquer ce texte, estime pouvoir en déduire que ce géant n'était pas une figure inconnue dans la vie populaire de Maastricht et qu'il devait sortir à d'autres occasions. Le même archiviste a bien voulu, d'autre part, me communiquer le libellé d'un compte de la ville, en date du 16 septembre 1624, dont il ressort qu'un géant et une géante prenaient part à la procession. Enfin, le fait que la carcasse d'osier du Cheval Bayard et du nouveau Goliath de Namur sont confectionnés à Maastricht en 1518 (Félix ROUSSEAU, *Les géants de Namur in Le Guetteur Wallon*, n^o cité, pp. 46-52) semble indiquer que des géants existaient à cette date dans cette dernière ville.

et l'on relève des prolongements à Amersfoort en 1539, dans l'Utrecht ⁽⁹⁶⁾ et à Amsterdam, sans date précise, dans le comté de Hollande ⁽⁹⁷⁾.

Parallèlement à cet accroissement du nombre des villes à géants, se développe un autre phénomène : la multiplication des géants dans une même ville. Il a débuté au XV^e siècle déjà : en 1473, le Goliath de Lierre est accompagné d'un serviteur aussi grand que lui. Le phénomène s'accroît au siècle suivant, notamment à Lierre encore, où la géante est créée en 1506 ⁽⁹⁸⁾, à Namur, où Goliath est doté d'une femme en 1518, où les géants ont quatre enfants en 1574 ⁽⁹⁹⁾, à Tirlemont, où Goliath emmène épouse, messenger et chambrière en 1521 ⁽¹⁰⁰⁾. Les géant a une compagne à Louvain en 1532 ⁽¹⁰¹⁾, à Alost en 1536 ⁽¹⁰²⁾, à Bouvignes avant 1547 ⁽¹⁰³⁾, à Bruxelles en 1543 ⁽¹⁰⁴⁾, à Malines en 1550, où un deuxième géant, qui sera appelé, dans la suite, le « Grand-Père » existe depuis 1511 ⁽¹⁰⁵⁾, à Dixmude en 1562 ⁽¹⁰⁶⁾.

Est-il besoin de dire que ce glissement dans le personnage du géant, qui devient petit à petit le modèle des époux et des pères de famille, entame sa signification première ⁽¹⁰⁷⁾ ?

En outre, la simplicité primitive disparaît. Certes, nous n'avons pas gardé d'image des premiers géants ⁽¹⁰⁸⁾. Tout ce que nous en savons, c'est qu'ils étaient construits en osier, que leur tête était taillée dans du bois ou moulée, qu'ils étaient vêtus de toile ou de drap. Et l'on peut s'imaginer leurs bras ballants, sommairement formés de sangles gainées de toile ou de drap. Mais ces indications fragmentaires suffisent à prou-

⁽⁹⁶⁾ *Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux*, Paris, n° 38, p. 462, qui se réfère à un compte de 1539, cité dans *Inventaire sommaire des archives du Nord*, t. VII, B 3361, p. 343. Aucune mention de ce géant n'existe cependant dans les archives municipales d'Amersfoort.

⁽⁹⁷⁾ C. DE BAERE, op. cit., p. 25.

⁽⁹⁸⁾ Anton BERGMANN, op. cit., p. 147.

⁽⁹⁹⁾ J. BORNET, *Recherches sur les anciennes fêtes namuroises*, p. 15, note 6.

⁽¹⁰⁰⁾ A. WAUTERS, *Ville de Tirlemont*, p. 177.

⁽¹⁰¹⁾ C. DE BAERE, op. cit., p. 36.

⁽¹⁰²⁾ Petrus VAN NUFFEL, op. cit., pp. 8-9.

⁽¹⁰³⁾ René MEURANT, *Les géants processionnels de Bouvignes au XVI^e siècle*, in *Le Guetteur Wallon*, n° cité, p. 63.

⁽¹⁰⁴⁾ A. WAUTERS, *L'omneganck de Bruxelles*, Bruxelles, 1848, p. 14.

⁽¹⁰⁵⁾ 988-1913 — *Fêtes jubilaires de Notre-Dame d'Hanswijk*, Malines, 1913, pp. 49 et 52.

⁽¹⁰⁶⁾ FEYS-KESTELOOT, reg. III, non folioté.

⁽¹⁰⁷⁾ André VARAGNAC (*Civilisation traditionnelle et genres de vie*, Paris, 1948, p. 105) voit, dans le fait que les géants avaient femme et enfants, un point qui les rapproche des mannequins carnavalesques « géants » dont l'un des rôles est « vraisemblablement » d'exalter la concorde conjugale.

⁽¹⁰⁸⁾ Le plus ancien document iconographique se trouve, je pense, dans Cornelius SCRIBONIUS, *La tres admirable, tres magnifique & triumpante entree du tres hault & tres puissant Prince Philippes* — Anvers, 1550. C'est un bois gravé représentant Druon Antigoon.

ver que le premier Goliath ne doit rien à l'iconographie, à la sculpture du moyen âge, le montrant en cotte de mailles ou en armure. Celui de Nivelles, le premier pour lequel on dispose de détails techniques, est un mannequin recouvert d'une robe et d'une houppelande. La Renaissance va changer tout cela, qui impose les canons de l'antiquité classique alors que l'inspiration change de camp et, des artisans, passe aux clercs.

Dans certains cas, la poupée géante se transforme en une véritable statue. J'ignore si le « Grand-Père » de Malines, construit vers 1511, trônait déjà sur un socle roulant. Il est certain que le Goliath marchant d'Anvers est remplacé, vers 1535, par un personnage assis, Druon Antigon, héros d'une légende locale sans doute mais travesti en un majestueux empereur romain, cuirassé à l'antique, les bras et les jambes nus, chaussé de cothurnes qui lui prennent le pied et le mollet, le bâton de commandement en main, couronné de roses rouges et blanches⁽¹⁰⁹⁾ qui feront bientôt place à un casque. Un artiste, Pierre Coecke, en est le père. Le farouche philistin s'est mué en un courtisan qui, en 1582, tourne la tête par artifice, vers François, duc d'Anjou, faisant son entrée.

A Malines, en 1563, Goliath n'a plus la tête d'affiche. Si David lui tranche le chef, c'est sur un char. Un autre géant biblique est mis en vedette : Jesbibenob, la lance au poing, suivi de ses laquais, de trois chameaux, de petits géants, d'un léopard monté par un jeune païen, d'un lion portant Hercule, d'un poisson chevauché par Neptune armé de son trident⁽¹¹⁰⁾.

Renaissance et humanisme ! Le chanoine Floris Prims montre bien leur emprise sur le premier groupe de l'ommegang d'Anvers en 1564. Les représentations du moyen âge — Goliath et David, Jonas et sa baleine, les trois rois et leurs chameaux — ont disparu. Le groupe comprend sept numéros : Fortunus, dieu des ports sur un cheval marin; Neptune sur la baleine; Nérée et Doris; l'éléphant portant la déesse Fortune qui pivote sur elle-même; Druon entouré de petits géants dansant et suivis de jeunes cavaliers brandissant des mains coupées, le dernier — Brabon — la main du géant piquée sur son épée; le navire des marchands avec le marinier et Eole; la Pucelle d'Anvers enfin, encadrée par Mercure et par Copia⁽¹¹¹⁾.

De nouveaux géants, anonymes et ne devant pas plus aux mythologies classiques qu'à l'Écriture Sainte ou aux traditions locales, visent plus à divertir qu'à instruire. La vieille mission didactique de l'ommegang, parallèle à celle du vitrail et de la sculpture, s'estompe. A Bruxelles,

⁽¹⁰⁹⁾ C. DE BAERE, op. cit., pp. 50-51.

⁽¹¹⁰⁾ Dr. E. AUTENBOER, *De Mechelse ommegang van 1563*, in *Volkskunde*, Anvers, mai 1956. Il s'agit de Isbi-Bénob (Samuel 21-15/16).

⁽¹¹¹⁾ Op. cit., p. 10.

notamment, en 1549, le couple gigantesque et la nourrice allaitant son poupon se dandinent aux accents d'une trompette, suivis du Cheval Bayard, d'un chameau portant l'arbre de Jessé, d'un griffon chargé de huit enfants, de chevaux et de chameaux montés par des garçons nus comme des indiens ou des anges parés de couleurs, d'un serpent vomissant du feu enfin ⁽¹¹²⁾.

La multiplication des géants s'accompagne, en effet, d'une prolifération des bêtes. Namur en 1518 ⁽¹¹³⁾, Tirlemont en 1521 ⁽¹¹⁴⁾, Bruxelles en 1529 ⁽¹¹⁵⁾, Bruges vers 1550 ⁽¹¹⁶⁾ possèdent leur Cheval Bayard. Axel, en Zélande, a un dragon en 1504 ⁽¹¹⁷⁾, Mons, je l'ai dit, en 1524 au plus tard, Enghien en 1533 ⁽¹¹⁸⁾, Dinant avant 1540 ⁽¹¹⁹⁾, Bouvignes avant 1547 ⁽¹²⁰⁾, Zundert en Brabant en 1560 ⁽¹²¹⁾, Dixmude en 1563 ⁽¹²²⁾. De nombreux chameaux apparaissent. Ils sont huit à Malines en 1501 ⁽¹²³⁾, Lierre en a un seul mais trois petit chevaux en 1513 ⁽¹²⁴⁾; Anvers en promène en 1520 ⁽¹²⁵⁾; Tirlemont, trois en 1521 ⁽¹²⁶⁾; Rupelmondé, deux en 1528 ⁽¹²⁷⁾; Termonde, trois en 1541, avec une licorne ⁽¹²⁸⁾.

L'apparition des chameaux pourrait être antérieure à la première date citée, puisqu'ils sont liés aux trois rois, mais ils ne semblent pas être attestés plus tôt. En 1521, un lion et un griffon marchent à Tirlemont ⁽¹²⁹⁾, un griffon et un aigle à Namur en 1541 ⁽¹³⁰⁾, un lion, un léopard et un poisson à Malines en 1563 ⁽¹³¹⁾. A Anvers, un éléphant — construit d'après nature — en 1561 ⁽¹³²⁾, une baleine chevauchée par

⁽¹¹²⁾ J.C. CALVETE de ESTRELLA, *El felicissimo viaje...* traduction française de Jules PETIT, Bruxelles, 1873-1883, t. 1, pp. 198-199.

⁽¹¹³⁾ J. BORGNET, *Recherches sur les anciennes fêtes*, pp. 13-14.

⁽¹¹⁴⁾ A. WAUTERS, *Ville de Tirlemont*, p. 177.

⁽¹¹⁵⁾ G.M. ALTMEYER, *Vie de Marguerite d'Autriche* in *Revue Belge*, Bruxelles, t. 15, p. 63.

⁽¹¹⁶⁾ H. ROMMEL, *De processien en feesten ter eere van het H. Broed O.H.J.C. in de stad Brugge*, Bruges, 1900, p. 18.

⁽¹¹⁷⁾ J. TER GOUW, *De Volsvermaken*, Haarlem, 1871, p. 271.

⁽¹¹⁸⁾ E. MATTHIEU, *Histoire de la ville d'Enghien*, Mons, 1878, 2^e partie, p. 441.

⁽¹¹⁹⁾ D.D. BRUWERS, op. cit., p. 33.

⁽¹²⁰⁾ Jules BORGNET, *Cartulaire de la commune de Bouvignes*, loc. cit.

⁽¹²¹⁾ Communication de M.J.R.W. SINNINGHE, à Bréda.

⁽¹²²⁾ FEYS-KESTELOOT, reg. III, non folioté.

⁽¹²³⁾ Communication de M.V. HERMAN, archiviste de Malines.

⁽¹²⁴⁾ Anton BERGMANN, op. cit., p. 147.

⁽¹²⁵⁾ C. DE BAERE, op. cit., p. 69.

⁽¹²⁶⁾ A. WAUTERS, *Ville de Tirlemont*, p. 177.

⁽¹²⁷⁾ F. VAN ES in *Oostvlaamsche Zanten*, Gand, 1^{re} année, n° 2, oct. 1926, p. 14.

⁽¹²⁸⁾ Ibid.

⁽¹²⁹⁾ A. WAUTERS, *Ville de Tirlemont*, p. 177.

⁽¹³⁰⁾ Félix ROUSSEAU, *Les géants de Namur* in *Le Guetteur Wallon*, n° cité, p. 51.

⁽¹³¹⁾ Dr. E. AUTENBOER, loc. cit.

⁽¹³²⁾ C. DE BAERE, op. cit., pp. 69 et 73.

Jonas, puis par Neptune en 1564. Bruxelles a son pachyderme la même année ⁽¹³³⁾. Vers la fin du siècle, les bêtes sont, dans maints ommegangen, bien plus nombreuses que les géants. Deux exemples suffiront. Le lion, la lionne, l'éléphant, le chameau, le griffon, la licorne, l'aigle, l'autruche, le cygne et même le bouc paraded dans la procession de Namur ⁽¹³⁴⁾ tandis que celle de Louvain comprend le cerf, le léopard, le tigre, le chameau, l'aigle, le pélican, le dromadaire ⁽¹³⁵⁾. Si elles ne le sont déjà, la plupart de ces figurations vont devenir des symboles religieux ou politiques.

L'extension du nombre des villes à géants se ralentit fortement au XVII^e siècle : Vilvorde en 1679 ⁽¹³⁶⁾ et Duffel à une date inconnue ⁽¹³⁷⁾ en Brabant; Gand en 1600 ⁽¹³⁸⁾, Poperinge en 1612 ⁽¹³⁹⁾, Wetteren en 1622 ⁽¹⁴⁰⁾, Nieuport en 1653 ⁽¹⁴¹⁾, Bourbourg et Cassel en Flandre, St-Omer en Artois sans précision de date ⁽¹⁴²⁾, Roermond en Limbourg avant 1680 ⁽¹⁴³⁾.

Un dragon, une licorne, un chameau et une baleine rehaussent la procession de Nieuport en 1671 ⁽¹⁴⁴⁾; un dragon — pour la première fois il ne s'agit pas d'un fait urbain — existe à Moorslede en 1633 ⁽¹⁴⁵⁾. Un dernier Cheval Bayard naît à Bois-le-Duc en 1615 ⁽¹⁴⁶⁾. Enfin, des monstres symboliques apparaissent en quantité, qu'il deviendrait fastidieux d'énumérer.

Dans l'ommgang que la Renaissance a détourné de sa fonction primitive — constituer une manifestation de foi et de puissance mais, en même temps, un spectacle éducatif aux personnages connus de tous, aux arguments compris par tous — les vieux géants, le cheval Bayard, les chameaux, le dragon, la baleine, le navire, l'enfer et ses diables sont presque seuls à relever de la tradition populaire. Il arrive même que le symbolisme à intentions politiques travestisse les géants. En 1609, Druon

⁽¹³³⁾ Ibid.

⁽¹³⁴⁾ Félix ROUSSEAU, op. cit., p. 50.

⁽¹³⁵⁾ C. DE BAERE, op. cit., pp. 54 et 55.

⁽¹³⁶⁾ J. NAUWELAERS, *Histoire de la ville de Vilvorde*, I, Courtrai, 1941, p. 483.

⁽¹³⁷⁾ Jos. VERMEULEN, op. cit., p. 27.

⁽¹³⁸⁾ Communication de Jos. VERMEULEN, d'après le *Belgisch Museum*, 1894.

⁽¹³⁹⁾ Mark MESSIAEN, loc. cit.

⁽¹⁴⁰⁾ Jan BROECKAERT, *Geschiedenis van Wetteren*, Gand, 1862, p. 195.

⁽¹⁴¹⁾ Edw. VLIETINCK, *Eene bladzijde uit de geschiedenis der stad Nieuport*, Ostende, 1889, p. 119.

⁽¹⁴²⁾ Cl. MALBRANCKE in *Le Guetteur Wallon*, n° cité, pp. 14 et 15.

⁽¹⁴³⁾ Communication de M. l'Archiviste de Roermond.

⁽¹⁴⁴⁾ Edw. VLIETINCK, op. cit., p. 120.

⁽¹⁴⁵⁾ N.J. VAN DEN WEGHE in *Biekerf*, Bruges, 32^e année, n° 1, p. 6.

⁽¹⁴⁶⁾ P. DE KEYSER, *Het hoekje van den Navorser*, in *Oostvlaamsche Zanten*, 2^e année, 1927, p. 22.

Antigoon est désarmé par des Cupidons perchés sur les diverses parties de son corps comme s'ils étaient occupés à le dépouiller de son harnois de guerre ⁽¹⁴⁷⁾. Et, en 1685, les petits géants et les petites géantes qui gambadent autour de lui sont vêtus à la mode espagnole, française, allemande, hollandaise ou anglaise, pour donner à voir qu'Anvers tient à vivre en paix avec ces nations ⁽¹⁴⁸⁾. Sans doute, est-ce là fantaisies de grande ville. Généralement, les mannequins sont moins « sophistiqués ». Il arrive même qu'ils ne participent plus à la procession : à Alost ⁽¹⁴⁹⁾, à Wetteren ⁽¹⁵⁰⁾ et se bornent à sortir seuls, à la kermesse, avec leur tambour et leur fifre. Le terme ommegang lui-même a mué : il ne désigne plus seulement le cortège religieux qui « fait le tour » avec les reliques mais aussi, et plus souvent, la partie civile de ce cortège, puis uniquement les géants, les bêtes et les « machines » qui divertissent le populaire.

On n'enregistre que peu de localisations nouvelles au XVIII^e siècle : Borgerhout en 1712 ⁽¹⁵¹⁾, Tamise en 1753 ⁽¹⁵²⁾. Par contre, pendant sa seconde moitié, la population gigantesque devient fort importante dans certaines villes qui entretiennent de véritables familles nombreuses. Bruxelles possède onze mannequins; Lierre, neuf ou dix; Malines, sept; Ath, cinq. Et des bêtes à l'avenant qui, souvent, sont de véritables pièces montées. La laïcisation de l'ommegang s'est accentuée et, en général, les sorties s'espacent d'autant plus que les finances locales sont en piètre état. Louvain en vient à vendre publiquement, en 1779, tout le matériel (sauf les têtes de Mégara et d'Hercule) de son cortège autrefois si fameux. D'autres villes — Alost, Gand, Tamise, Bruges, Furnes et Dixmude — ont laissé ou laissent périr leurs colosses.

Les processions sont devenues plus solennelles. L'autorité religieuse n'y apprécie guère les figurations d'un autre âge qui, dit-elle, provoquent facilement le scandale. Les géants de Douai sont, à diverses reprises et pour la première fois en 1699, en butte à l'hostilité de l'évêché. Après 1701, ils ne participent plus à la procession ⁽¹⁵³⁾. A Lille, le cortège est purement laïc en 1736 ⁽¹⁵⁴⁾. A Venlo, les géants sont chassés de la procession en 1719 ⁽¹⁵⁵⁾ et celui de Roermond, tout Saint Christophe qu'il est,

⁽¹⁴⁷⁾ Maurits SABBE, *Uit het Plantijnsche Huis*, Anvers, 1923, p. 191.

⁽¹⁴⁸⁾ Id., p. 192.

⁽¹⁴⁹⁾ F. DE POTTER et J. BROECKAERT, *Geschiedenis van Aalst*, III, p. 289.

⁽¹⁵⁰⁾ Jan BROECKAERT, op. cit., p. 195.

⁽¹⁵¹⁾ Victor DE MEYERE, *De Reuzenommegangen in Ars Folklorica Belgica*, Anvers, I, 1949, p. 37.

⁽¹⁵²⁾ Id., p. 74.

⁽¹⁵³⁾ A. de MEREUIL, *Gayant, sa naissance (1530) — sa dernière renaissance (1954) in Gayant et les géants du Nord de la France et de Belgique*, p. 49.

⁽¹⁵⁴⁾ Claude MALBRANKE, *L'Eglise aux XVII^e et XVIII^e siècles face aux géants processionnels in Bulletin du Comité Flamand de France*, Lille, XIV, 1951, pp. 44-46.

⁽¹⁵⁵⁾ G.D. FRANQUINET, *De processie te Venlo en het beeld van Valuas in De Maasgouw*, 1^{re} année, n^o 10, pp. 38-39.

subit le même sort en 1749 ⁽¹⁵⁶⁾. Mais si, dans nos provinces, l'évêque défend aux chars de l'ommegang d'Anvers de prendre part à la procession en 1761 ⁽¹⁵⁷⁾ et proscriit le Saint Christophe de Louvain en 1785 ⁽¹⁵⁸⁾, les autres géants ne sont pas inquiétés.

Les mesures que prend Joseph II sont beaucoup plus radicales. Le 10 mai 1786, il décrète que l'on ne pourra plus porter de statues ni d'images quelconques dans les processions et il interdit les jubilés. Par édit spécial, il ordonne aux villes intéressées de vendre tout le matériel utilisé en ces dernières occasions. Pour ce qui est des géants, cet ordre ne paraît cependant avoir été exécuté qu'à Nivelles. Il n'empêche que ces figurations disparurent temporairement des cortèges religieux.

La Révolution française ne se montra guère mieux disposée à l'égard de ces survivances de l'Ancien Régime. Il ne faut pourtant pas exagérer les destructions qu'elle provoqua. A Dunkerque, le matériel est vendu sous prétexte de vétusté. A Douai, on décide de ne pas réparer les géants. A Ypres, Goliath est « raccourci » comme un ci-devant. Les sans-culottes locaux obtiennent la permission de brûler les géants d'Ath ⁽¹⁵⁹⁾. Mais, partout ailleurs, les mannequins survivent et certains d'entre eux — à Wetteren et à Anvers notamment — sortent sous le régime français. Nivelles reconstruit les siens dès 1806, Ath dès 1809.

Les figures gigantesques et les monstres sont cependant bien près d'être écartés définitivement des processions : une circulaire de l'administration hollandaise, datée du 29 mai 1819, règle la question.

Le XIX^e siècle n'est guère favorable aux géants, que les esprits forts se plaisent à juger ridicules. Dans les grandes villes surtout, les sorties s'espacent. Après l'indépendance, Bruxelles confie même les siens à une société populaire. Les géants de Namur s'abîment en poussière. Ceux de Nivelles disparaissent et renaissent à plusieurs reprises. Mais Lierre, Grammont, Malines, Anvers, Termonde et Ath — entre autres villes — entretiennent fidèlement la tradition. Quelques créations seules sont à noter, parfois éphémères comme à Boom ⁽¹⁶⁰⁾, à St-Nicolas ⁽¹⁶¹⁾ où les géants ne vivent que dix ans environ. A cheval sur le XIX^e et le XX^e siècle, la naissance de géants de carnaval à Frameries, à Jemappes et à La Louvière est un fait nouveau.

⁽¹⁵⁶⁾ Communication de M. l'Archiviste de Roermond.

⁽¹⁵⁷⁾ Lodewijk TORFS, *Feestalbum van Antwerpen*, Anvers, 1864, p. 45, qui remarque qu'à la suite de cette interdiction l'ommegang fut augmenté de quelques éléments, dont la géante en 1765, puis une compagnie de géants en 1766.

⁽¹⁵⁸⁾ Ed. VAN EVEN, op. cit., p. 62.

⁽¹⁵⁹⁾ Claude MALBRANKE, *La Révolution française face aux géants processionnels*, communication présentée au Comité Flamand de France, à Lille, le 16 janvier 1952.

⁽¹⁶⁰⁾ V. DE MEYERE, op. cit., p. 28.

⁽¹⁶¹⁾ Id., p. 72.

On enregistre, vers 1925, l'amorce d'une vague qui s'accentuera vers 1930. Les mannequins essaient avec plus ou moins de bonheur, même dans la province de Liège et dans le Luxembourg qui n'ont jamais possédé de géants processionnels. Cette renaissance, qui couvre toutes les régions du pays, sauf la botte du Hainaut, ne touche pas seulement les villes mais aussi les villages. S'épanouissant jusqu'en 1939, elle reprend, après 1945, son développement interrompu par la guerre. Le rythme des créations se précipite alors par la grâce des syndicats d'initiative et des associations de commerçants, si bien que 225 localités belges environ sur 2 663 possèdent actuellement des géants de cortège, la province flamande la plus peuplée étant la Flandre Orientale et la province wallonne, le Hainaut.

Pour ce qui est des monstres d'osier, Lierre, Audenarde, Termonde, Malines ont sauvé leur vieux Cheval Bayard. Il a resurgi à Alost en 1890, à Bruxelles en 1905, à Ath en 1948, à Namur en 1951. Un cheval a été créé à St-Gilles-lez-Termonde vers 1930 et celui d'Alost est, depuis quelques années, remplacé par une caricature : le Ros Balatum. Reconstitués en 1926, le dragon, le lion et le chameau nivellois périssent dans le bombardement de 1940. Alost et Ypres se sont offert un chat géant; Gand, un dragon; Leuze, un coq wallon.

Que représentent les géants qui sont promenés actuellement ⁽¹⁶²⁾ ?

Nous l'avons vu, la plupart des géants anciens ont été des Goliath. Quelques-uns, simplement le « reus » — nom générique comme Gayant — ou bien les archives n'ont pas retenu leurs noms. Aucun d'eux ne commémore un personnage historique : héros national, héros communal ou fondateur de ville. Les géants de Venlo, que l'on cite habituellement comme étant ses fondateurs mythiques, ne furent pendant longtemps que Goliath et sa femme ⁽¹⁶³⁾. Un seul géant incarne le héros d'une légende locale, Druon Antigoon qui, lui aussi, a remplacé un Goliath.

En dépit des noms certainement anciens — Goliath et Gloria — qui sont inscrits dans leurs « paniers », les mannequins de Wetteren, qui apparaissent anonymement dans les archives, rappelleraient-ils une famille de géants ayant vécu dans la ville ⁽¹⁶⁴⁾ ? Faudrait-il rattacher les géants de Bruxelles aux constructeurs légendaires du quartier de Rollebeek ⁽¹⁶⁵⁾ ? Tout cela reste à prouver, ne peut l'être et n'est pas vraisemblable.

⁽¹⁶²⁾ Pour plus de détails, voyez R. MEURANT, *Les géants de cortège en Belgique* in *Le Folklore Brabançon*, Bruxelles, n° 138, juin 1958, pp. 599-638, ill.

⁽¹⁶³⁾ En 1719 encoffe : « Folias oft Goliath ». Cf. G.D. FRANQUINET, loc. cit.

⁽¹⁶⁴⁾ Marcel DAEM, *De Wetterse Reuzen*, Gand, 1949, pp. 3 et 9.

⁽¹⁶⁵⁾ Marguerite VAN DE WIELE, *L'Ommeganck de Bruxelles*, Bruxelles, 1905, p. 13.

Les emprunts à l'antiquité classique sont relativement rares. A Louvain, Hercule et Mégara; à Termonde, Mars; à Bruges la famille nombreuse de Trevanus, successeurs, au XVII^e siècle, du Goliath détruit en 1575, qui disparaissent au XVIII^e.

Certains vieux géants portent l'arme du serment auquel ils appartiennent : par exemple, le Tirant d'Ath, vraisemblablement du XVI^e siècle et remplacé au siècle dernier par Ambiorix.

D'autres enfin, tardifs, symbolisent la ville qui leur a donné la vie : Mademoiselle Victoire à Ath, sous le règne de Marie-Thérèse et Pallas qui, lorsqu'elle entra dans la carrière en 1765, n'était que la Pucelle d'Anvers.

Quelques-uns des mannequins construits depuis la fin du XIX^e siècle ne sont qu'une nouvelle version de géants processionnels disparus depuis plus d'un siècle — comme Hercule et Mégara de Louvain, Cyrus à Poperinge — ou depuis moins longtemps, comme les géants de Namur reconstruits en 1906, le Goliath de Nieuport resurgi en 1947 après avoir été supplanté par Jan Turpijn entre les deux guerres.

Des créateurs s'inspirent de légendes étymologiques. Rolarius, par exemple, serait un roi de l'antiquité ayant habité le site de Roulers. Gand emporte le pompon dans la catégorie des légendes locales, avec ses dix géants — du duc Carineus au comte Wicman van Hamelant, en passant par Charlemagne et Roland de Roncevaux — que l'on fait intervenir dans l'histoire de la ville. Mais tous les géants légendaires ne se targuent pas d'un passé aussi glorieux. A Leupegem, ils illustrent la touchante histoire de deux amoureux dont les familles empêchent l'union. Marie de Gobaille et Lisbeth de Cui, respectivement à Arville et à St-Hubert, défrayent la chronique en tant que sorcières. Tandis que Liège « gigantifie » Tchantchès et Nanèsse, Knesselare ressuscite Thyl Uilenspiegel; Courtrai, Manten et Kalle, les jacquemarts que Louis de Maele enleva du beffroi pour les donner à Dijon.

Deux personnages récents sont empruntés aux légendes hagiographiques : Saint Josse à St-Josse-ten-Noode et Saint Nicolas, à St-Nicolas-Waes, qu'accompagnent Zwarte Piet et, dans un panier-saloir, les trois écoliers. La ville d'Ypres, elle, promène un diable géant.

Alors que le quartier gantois de la Sleepstraat a choisi les archiducs Albert et Isabelle, de nombreuses localités puisent leur inspiration dans leur propre histoire. Sporkin est un communier furnois de 1302; Jan Turpijn, un bourgmestre de Nieuport. Braine-le-Comte et Wavre évoquent leurs seigneurs : Baudouin le Bâtitseur et Alix de Namur, Jean et Alice de Wavre. C'est Tournai qui possède le plus beau groupe historique, avec Childéric, Christine de Lalaing, Louis XIV, les deux croisés Léthalde et Engelbert, Reine-Tournai enfin.

Des personnages de sang moins bleu tiennent aussi la vedette. Ciney se souvient de la Guerre de la Vache pour créer Jean de Halloy et Rigaud de Corbion. Nicolas le Canonnier rappelle Nicolas Hoedt, qui se distingua lors du siège d'Ypres en 1678. Un autre soldat d'occasion survit à Alost : le Major Cans, commandant la garde bourgeoise en 1830. La toute petite histoire locale est également évoquée. Tone et Wanne furent d'abord des vendeurs de poisson criant leur marchandise dans les rues d'Ostende. Le « Grand Scapé » de Monceau-sur-Sambre est un maître lamineur, qui tomba dans une cheminée de fosse et en réchappa. Jean Bihin, né à La Reid en 1805, un colosse dont on narre les nombreux exploits. Des gens sont même « gigantifiés » de leur vivant. L'exemple le plus célèbre est, sans doute, fourni par Alost, qui, en 1890, construisit Polydorus, Polydora et Polydoorken pour parodier la réception triomphale que Termonde venait d'offrir à son enfant Polydoor De Keyser devenu Lord Maire de Londres. Plus récents, « El Djobri » et « El Djobrète » représentent deux chansonniers patoisants de La Louvière tandis que Ko et Wanne, à Oostduinkerke, reproduisent fidèlement les traits d'un ancien pêcheur d'Islande et de sa femme.

Les couples de géants du littoral sont, en effet, presque tous des ménages de pêcheurs. La Panne fait exception avec ses deux pirates Aloïs et Zénobie, encore qu'il s'agisse là également de gens vivant de la mer. De leur côté, les géants des communes industrielles évoquent souvent l'activité particulière des gens de la région. Le « Cayotteux » de Lessines est un ouvrier de carrière, Staf de Wever et Manse de Spinster sont des travailleurs renaisiens du textile. Fait curieux, ni le Borinage, ni le Pays Noir, ni la région de Liège, ni le Limbourg ne promènent de mineur géant. Le seul du genre, Jean le Porion, est à Auvélais.

Certains géants typifient des métiers disparus ou en voie de disparition, tels, entre autres, Lèyon le Souffleur et sa femme Marie la Hiercheuse de Jumet, le « Clawtî » (le cloutier) et « li Bowrèsse » (la lavandière) de Vaux-sous-Chèvremont. Les petits métiers locaux ne sont pas oubliés : à Bourg-Léopold, Mie Catoen est une de ces cantinières qui suivaient les troupes sur le champ de manœuvre, son mari Jan Soldaat, un lignard d'avant 1914 et leurs fils Sooike, un « man van de genie » d'entre les deux guerres.

Les syndicats d'initiative et les associations de commerçants, on le pense bien, n'ont garde de négliger le moyen publicitaire que les géants peuvent constituer pour le commerce ou l'industrie du lieu. Le Tchirou représente un coutelier gembloutois. Cambrinus et Cambrina, de Sottegem, font allusion à la brasserie. Kraker, Kernielse, Capucientje et Bigaro proclament que St-Trond est le grand marché des cerises, tandis que John Colmant, Mieke Muscat et Pietje Royal défendent la renommée des raisins d'Overijse.

On signalera aussi les nombreux couples paysans, plus ou moins anonymes, en se bornant à citer, à titre d'exemple, Gilles et Catherine de Trois-Ponts, Janneken et Mieke de Tirlemont.

Les créateurs de géants s'inspirent donc de la légende, de l'histoire, de la topographie. Certains mannequins typifient un métier, une industrie. Dans de petites communautés, des personnes jouissant de la sympathie générale sont même « gigantifiées ».

Si, faisant bande à part, les quelques géants du Borinage se promènent au carnaval local depuis le début du siècle, d'autres mannequins, par contre, ne sont que l'élément le plus spectaculaire de groupes travestis quasi professionnels qui se produisent, sur contrat, dans la plupart des cortèges carnavalesques du pays; les vétérans de cette catégorie paraissent bien être les Tchantchès et Nanèsse des « Grosses Têtes » de Liège.

Il y a enfin, car mon dessein n'est pas de dresser un inventaire exhaustif des géants de cortège, les géants de fantaisie plus ou moins grotesques, les Tonus et Tonia de Gavere et tutti quanti, dont la seule ambition est de déclencher le gros rire populaire.

Bien que n'ayant pas l'intention d'entrer dans trop de détails techniques, je dois cependant traiter brièvement de l'évolution structurelle des géants.

Ont-ils d'abord, comme le suggère Albert Marinus, été formés d'une tête, fixée au bout d'une perche tenue par un homme se dissimulant sous des oripeaux ⁽¹⁶⁶⁾ ? On sait que nos premiers géants attestés étaient des constructions d'osier et, comme le mystère le plus opaque entoure ceux qui pourraient les avoir précédés, il est impossible de prendre position.

Les constructeurs des géants portés sont, jusqu'à la deuxième guerre mondiale, généralement restés fidèles aux techniques traditionnelles : l'armature d'osier tressé — plus rarement de lattes, la tête de bois sculpté ou de carton pâte, les mains de bois, de carton pâte ou de tissu bourré. Je donnerai un seul exemple de mannequins anciens : ceux de Wetteren, d'autant plus intéressants qu'ils allient les matériaux classiques. Le bas du corps, un cône tronqué (2 m de hauteur, 1,35 m de diamètre à la base et 0,89 m au sommet), est bâti en lattes verticales largement espacées, assemblées par des cercles horizontaux. Deux traverses rembourrées, fixées à 1,35 m de la base, reposent sur les épaules du porteur qui, de chaque main, tient un des montants verticaux. Le torse (1 m de la taille aux épaules) est d'osier tressé recouvert de jute. Le cou et la tête (0,85 m) sont en bois sculpté. Habillé, chaque géant pèse environ 75 kg ⁽¹⁶⁷⁾.

⁽¹⁶⁶⁾ *Essais sur la Tradition*, Bruxelles, 1958, pp. 81-82.

⁽¹⁶⁷⁾ Marcel DAEM, *op. cit.*, pp. 6-8.

De nos jours, le duralumin et le tube d'acier remplacent parfois l'osier et le bois — lattes ou même multiplex. L'utilisation de ces nouveaux matériaux allonge la vie du mannequin tout en réduisant le poids. Par contre, elle fige le personnage à qui l'osier, dans une moindre mesure le bois, gardaient la souplesse des matières vivantes. Quant aux têtes, elles sont presque toujours en carton pâte. Les mannequins les moins soignés se contentent d'un visage de série fourni par le marchand de cotillons et dont la banalité est le moindre défaut.

Quelques exemples extrêmes de réalisations récentes montreront où en sont les innovations. Le Hèlléchsman d'Arlon — sur roues, équipage trois hommes — est bâti en tubes d'acier, mesure plus de sept mètres, pèse plus de 110 kg. Muni de haut-parleurs, il parle et chante, en articulant grâce à sa mâchoire inférieure mobile. Tout en bas de l'échelle des poids, Ramilphus et Thierry, les géants de Houffalize — 16 et 18 kg respectivement — sont composés d'une série de cercles concentriques en fil de fer galvanisé, réunis par des lattes à plafond recouvertes de treillis puis de papier enrobé de colle. Une épine dorsale, faite d'une planche solidement fixée à l'intérieur de la carcasse, maintient l'ensemble. Descendant jusqu'à mi-dos du porteur, elle est munie de bretelles réglables, dispositif ingénieux qui facilite l'équilibre et réduit l'effort de l'homme soulevant le géant au moyen de deux poignées ⁽¹⁶⁸⁾. A l'autre bout du pays, dans la catégorie des poids lourds, le Goliath d'Ypres, qui est porté par six hommes, garde son style classique mais l'emploi du duralumin ramène son poids à 225 kg environ, pour 7,50 m de hauteur et 2,50 m de diamètre à la base ⁽¹⁶⁹⁾.

Adoptant le système en usage dans diverses localités du Nord de la France, des constructeurs belges, à Bastogne notamment, placent leur mannequin sur une légère plate-forme montée sur des roues garnies de pneus, poussée ou tirée.

Jadis, seuls Druon Antigoon, Pallas, le « Grand-Père » de Malines et le Langeman (celui-ci depuis le début du XIX^e siècle seulement), trônaient — véritables statues — sur un char. Le premier est toutefois une statue animée : sous le siège, une porte s'ouvre sur un escalier montant dans le corps jusqu'aux épaules, où une manivelle permet de basculer la tête d'arrière en avant dans le gorgerin qui couronne la cuirasse. Certains géants construits depuis une trentaine d'années, des français surtout, se dressent également sur un char ou sur une plate-forme à traction chevaline ou motorisée. On peut citer, chez nous, Sporkin à Furnes, Colin-Maillard à Liège — tous deux disparus, Manten et Kalle à Courtrai — actuellement portés, Lèyon le Souffleur et Marie la Hiercheuse à Jumet.

⁽¹⁶⁸⁾ Communication du constructeur, M. A. FERTONS à Houffalize.

⁽¹⁶⁹⁾ R. BUCKINX, *op. cit.*, p. 18.

Ces modes de locomotion, plate-forme ou char, dont le choix est parfois dû à l'inexpérience des constructeurs et, souvent, à la difficulté de recruter des porteurs, ne sont qu'un pis-aller. Un vrai géant doit marcher et danser par ses propres moyens.

Lorsqu'il s'agit de géants anciens, dont le poids est toujours respectable, le portage est d'ailleurs tout un art. Le Gayant de Douai, par exemple, qui pesait plus de 500 kg avant 1940, est animé par une équipe de 6 hommes placés sur deux rangs; au premier, le « chef de lunette » flanqué de ses deux hommes; au deuxième, le « brigadier de derrière », accompagné des siens. La manœuvre doit, on le pense bien, être parfaitement synchronisée. Voici comment s'exécute un tour. Le « conducteur », qui précède le géant, commande « Tournez à droite ! ». Le « chef de lunette » répète « à droite ! » pour ses hommes, le « brigadier de derrière » : « à gauche ! » pour les siens. Les premiers font six pas à droite, les derniers six à gauche. Et le tour est joué ⁽¹⁷⁰⁾.

Si les géants ne se bornent pas à marcher ou à se dandiner mais dansent véritablement comme ceux d'Ath dont le poids (de 90 à 129 kg suivant le personnage) repose sur les épaules d'un seul porteur, il faut des spécialistes. La danse traditionnelle de M. et M^{me} Goliath est des plus compliquée. L'air ancien est précédé d'une introduction de 16 mesures en 6/8, soit 32 mesures de valse, qui daterait du XIX^e siècle. Suivant le doyen des porteurs, la tradition exige que les géants, d'abord immobiles, soient soulevés à la 15^e mesure (les porteurs comptant les mesures sur un rythme de valse : « v'la un, v'la deux, v'la trois », etc.), s'approchent l'un de l'autre en faisant des doubles pas latéraux à gauche puis à droite jusqu'à la 24^e mesure, se balancent de la 25^e à la 29^e, s'embrassent et s'écartent à nouveau pour se mettre à valser face à face au moment où débute d'air ancien « V'la Grand Gouyasse sur le Pont du Moulin ⁽¹⁷¹⁾ ».

Que sera-ce lorsqu'il s'agit d'un monstre d'osier ou de bois comme le Cheval Bayard ! Douze hommes, en trois files de quatre dansent sous celui de Termonde ⁽¹⁷²⁾ au rythme d'un air du XVII^e siècle et lui font exécuter ses « exercices guerriers ». Lorsque l'ommegang a défilé sur la grand-place, le destrier légendaire, toujours mené par son fou, s'avance au son du carillon. Après avoir salué les autorités, il essaie vainement de franchir les trois issues qui sont gardées par des soldats. Chaque fois, une décharge de mousqueterie l'arrête. Enfin, effectuant une ultime tentative au coin de l'hôtel de ville, il se cabre, prend son élan et, dispersant au pas de course le barrage, libère les quatre fils Aymon de l'encerclement.

⁽¹⁷⁰⁾ G. STEENHOUWER, *Gayant et sa maison*, Douai, 1933, pp. 22-24.

⁽¹⁷¹⁾ R. Br., *Souvenirs d'un « Porteu Gouyasse »* in *L'Echo de la Dendre* du 22.8.1959.

⁽¹⁷²⁾ Juul VAN LANTSCHOOT, op. cit., pp. 157-159.

Celui d'Ath (7,20 m de hauteur, 700 kg avec ses cavaliers — qui sont des filles —) danse, sur les épaules d'un équipe comprenant de 12 à 15 hommes, une succession de « croix » et de « tours ». Les pas se faisant toujours en deux temps, une « croix » compte 32 temps, chaque branche étant composée de deux déplacements en avant (4 temps) et de deux en arrière (4 temps). Ce mouvement aller-retour se répète à gauche, en arrière, à droite; ce qui ramène les danseurs à leur point de départ. Pour le « tour », les porteurs du centre pivotent sur place, ceux de l'avant tournent vers la gauche, ceux de l'arrière vers la droite. Un tour complet prend environ 24 temps. Les morceaux permettent, en général, deux « croix » successives, plus un « tour » complet à gauche, un à droite et, finalement, une « croix », soit donc 144 temps. Ceci n'est pas absolu. Le dimanche soir, la danse finale est parfois triplée car les hommes veulent prouver leur fraîcheur. Ce Cheval Bayard se cabre, lui aussi. En principe, pour honorer des personnalités ou des amis. Après la dernière danse, en fin de journée, Bayard se retourne vers la ville et se dresse trois fois. Par contre, il lui arrive de lever l'arrière-train pour narguer l'un ou l'autre concitoyen ayant, en 1948, douté de sa résurrection due à l'initiative de la Royale Alliance Athoise qui, depuis, assure sa manœuvre ⁽¹⁷³⁾.

L'histoire de nos géants processionnels peut se reconstituer, tant bien que mal, en partant des indications fragmentaires et parfois très sommaires qui sont éparpillées dans les monographies locales. Il est bien évident qu'il faudrait dépouiller systématiquement les archives des villes, des guildes, des confréries ainsi qu'une masse énorme de documents manuscrits ou imprimés. Encore, ne pourrait-on pas la retracer entièrement car des documents sont perdus à jamais. Ce labeur énorme exigerait des moyens d'action dont aucun folkloriste belge ne dispose. Quant à l'histoire de nos géants de cortège, on ne trouve généralement de renseignements utilisables que dans des études dues à des érudits locaux ou à des spécialistes. Et malgré les essais de C. De Baere, de Victor de Meyere, de Jos. Vermeulen et de Marcel Daem pour le pays flamand, de Jules Vandereuse et de moi-même pour certaines provinces ou régions wallonnes, d'Albert Marinus pour l'ensemble du pays, on attend toujours le travail complet, abordant suffisamment tous les aspects du problème et le situant dans le cadre international.

La première étude rassemblant des faits connus ou inédits sur les géants de la Belgique et du Nord de la France date cependant de 1868. Elle constitue le chapitre « Processions » de l'essai de Frans De Potter : « Schets eener geschiedenis van de gemeentefeesten in Vlaanderen ⁽¹⁷⁴⁾ ».

⁽¹⁷³⁾ Communication de M. René SANSEN, Président du Cercle Royal Archéologique d'Ath et de la Région et Musées Athois, à Ath.

⁽¹⁷⁴⁾ Publié en 1870.

L'exposé n'est, certes, ni systématique ni exhaustif, ni toujours fidèle. Par contre, il a l'incontestable mérite d'être fondé en grande partie sur des documents d'archives, d'ouvrir la voie et de permettre au lecteur de compléter son information car les sources sont abondamment citées.

Le rapport que le chevalier Joe Diericx de Ten Hamme présente, en 1891, au Congrès de la Fédération archéologique et historique de Belgique, sous le titre « De l'origine et de la signification des géants communaux ⁽¹⁷⁵⁾ », est surtout une dissertation historico-littéraire, dans laquelle l'auteur rapporte des faits belges et étrangers déjà bien connus. Il suscita, entre autres interventions, une suggestion de M. de Beys — publier une monographie des géants communaux de la Belgique et du Nord de la France — qui ne fut suivie que bien plus tard.

« Les géants de cortège en Belgique », communication de Florent Mortier au Congrès des Arts populaires, à Liège, en 1930, est d'une tout autre veine. Solidement documentée, elle est le fruit de nombreuses lectures et d'une enquête menée par correspondance, le questionnaire en 35 points portant sur la morphologie, l'histoire, l'iconographie et la bibliographie des géants belges anciens et récents. J'insiste sur le dernier qualificatif.

A la même époque, C. De Baere publie « Onze Ommegangsreuzen ⁽¹⁷⁶⁾ » où, débordant son titre, il traite également de géants wallons et étrangers. Il y rassemble, sous une forme agréable et accessible, une somme de faits et d'opinions. Des lacunes dans son information le conduisent malheureusement à certaines conclusions inexactes quant à la répartition et à l'antériorité. Ce texte remanié, complété, enrichi de belles illustrations, fera l'objet d'une nouvelle édition en 1941, sous le titre « Onze Vlaamsche Reuskens ». C'est dans la première moûture de ce travail, surtout, que van Gennep a puisé la documentation sur les mannequins belges qu'il utilise dans son importante étude sur la répartition des géants processionnels dans le Nord de la France, la Belgique et les Pays-Bas ⁽¹⁷⁷⁾. En ce qui concerne notre pays, son travail demeure cependant incomplet et souvent inexact. Cela fausse évidemment les conclusions, notamment en ce qui concerne les monstres. Van Gennep affirme, entre autres, que tous nos cortèges de géants comprenaient, même dès le début, un « reuzentrein », une « ménagerie ».

Cette erreur, l'abbé R. Hanon de Louvet n'a guère eu de peine à la réfuter ⁽¹⁷⁸⁾. Etudiant systématiquement leur émergence historique dans les anciens Pays-Bas, l'historien nivellois prouve que, là où le Cheval Bayard

⁽¹⁷⁵⁾ Bruxelles, 1891.

⁽¹⁷⁶⁾ Bruxelles, 1930.

⁽¹⁷⁷⁾ in *Le Folklore de la Flandre et du Hainaut Français*, I, Paris, 1935, pp. 154-177.

⁽¹⁷⁸⁾ *Contribution à l'histoire de la ville de Nivelles*, 1^{re} série, pp. 118-123.

apparaît le premier, le géant humain n'est adopté que bien plus tard et inversement.

La grande étude de Victor de Meyere, « De Reuzenommegangen »⁽¹⁷⁹⁾ couvre les régions flamandes, la Wallonie, le Nord de la France et, sommairement, la Hollande ainsi que quelques autres pays. Il est regrettable que l'auteur, mort en 1938, n'ait pu revoir, enrichir et coordonner ses notices qui sont appuyées d'une iconographie intéressante.

De son côté, Jos. Vermeulen publie un essai d'inventaire des géants flamands⁽¹⁸⁰⁾, avec leurs noms, leurs dates d'émergence. On y trouve les mêmes indications pour certains géants wallons et français (les inexactitudes sont assez nombreuses) ainsi qu'une rubrique spéciale consacrée au Cheval Bayard. Cet inventaire a été complété, en ce qui concerne la Flandre orientale, par Marcel Daem en 1958⁽¹⁸¹⁾.

Albert Marinus, qui avait déjà étudié plusieurs villes à géants dans les deux premiers tomes de son « Folklore Belge », publiés avant la guerre, donne, dans le tome 3⁽¹⁸²⁾ une étude générale fort importante, partant du concept général du géant, citant de nombreux faits et comprenant un inventaire des villes et communes belges possédant des mannequins, basé sur ses recherches personnelles, ainsi que sur les travaux de De Baere, de Vermeulen et du français Claude Malbranke.

On trouve, enfin, dans le « Rapport général »⁽¹⁸³⁾ que j'ai présenté, en 1956, aux Journées organisées à Mons par le « Comité d'étude des géants processionnels dans le Nord de la France, la Belgique et les Pays-Bas », un relevé, complété par la date d'émergence, de disparition et éventuellement de resurgence, des localités ayant possédé ou possédant des géants et/ou des monstres d'osier. Établi avec la collaboration de Jos. Vermeulen en ce qui concerne les faits flamands, dressé par Claude Malbranke pour les faits français, ce relevé est accompagné de 14 cartes qui ont été publiées en 1959 après avoir été mises à jour⁽¹⁸⁴⁾.

L'origine et la signification des géants processionnels a déjà fait couler beaucoup d'encre sans que des arguments irréfutables aient été donnés.

Les historiens du siècle dernier ont, à l'occasion de cas locaux, inventé ou repris des explications qui s'écroulent d'elles-mêmes : par exemple, les

(179) in *Ars Folklorica Belgica*, I, pp. 15-105.

(180) *Hoe beten onze Reuzen ?*, loc. cit.

(181) *Oostvlaamse Reuzen* in *Oostvlaamse Zanten*, 33^e année, n° 5, 1958.

(182) Bruxelles, s.d., pp. 229 à 303.

(183) *Le Guetteur Wallon*, n° cité.

(184) in *Annuaire de la Commission Nationale Belge de Folklore*, t. XI (1956), pp. 75-89.

géants évoqueraient nos ancêtres, ou leurs ennemis, ou encore des fléaux tels que la guerre, la peste ou même les « cruels hobereaux » du moyen âge.

On ne peut, non plus, retenir des hypothèses, à première vue plus fondées, telles que celles qui font des géants processionnels soit des chefs-d'œuvre de métiers, soit des imitations de statues de Saint Christophe, ou encore des représentations « gigantifiées » de saints patrons.

Restent les interprétations ci-après :

1) La théorie celtique classique, défendue par l'érudit allemand Mannhardt ⁽¹⁸⁵⁾, puis par Frazer ⁽¹⁸⁶⁾, et, en 1938 encore, par notre compatriote Victor de Meyere ⁽¹⁸⁷⁾. Nos géants trouveraient leur origine dans les mannequins que les Gaulois faisaient flamber après les avoir bourrés de captifs. Comme le remarque Arnold van Gennep ⁽¹⁸⁸⁾, Wilhelm Mannhardt se base surtout sur le matériau employé pour la confection du simulacre et néglige trois faits : loin d'être brûlés, nos géants sont soigneusement conservés et entretenus; il n'y a pas de correspondance des dates de sortie; loin d'être des fours crématoires anonymes, ils sont généralement individualisés.

2) La théorie celtique évoluée, due à Henri Dontenville le « rassembleur » de la « Mythologie Française » ⁽¹⁸⁹⁾ : la tradition du « gaïant » ou du « reuze », l'un procédant de l'autre ou vice-versa, devrait être rattachée à celle de Gargantua, le géant tutélaire fils du grand dieu des Celtes Belen, ce Gargantua que, cinquante ans plus tôt, André Lefèvre voyait déjà figuré par « le grand mannequin d'osier plein de victimes enflammées », dont le bûcher fournissait la bûche de Noël et le foyer de la Saint-Jean, image du solstice d'été ⁽¹⁹⁰⁾. Dontenville, qui ne connaît que trop sommairement les géants de procession et de cortège — à travers van Gennep uniquement, semble-t-il — énonce, à leur sujet, et même en ce qui concerne les mannequins du Nord français, des contrevérités que l'on ne peut empêcher de relever. Pour lui, Goliath est un nom de substitution. Ce qui le frappe, avant tout, c'est l'anonymat des géants municipaux réputés un peu partout avoir protégé les villes contre des envahisseurs et ensuite contre des seigneurs... etc. Emporté par sa généreuse inspiration, l'auteur n'apporte pas de preuves convaincantes et, de toute façon, les géants processionnels des anciens Pays-Bas ne peuvent pas être expliqués ainsi.

⁽¹⁸⁵⁾ *Wald- und Feldkulte*, Berlin, 1904, pp. 525/532.

⁽¹⁸⁶⁾ *Le rameau d'or*, Paris, 1923, pp. 610-611.

⁽¹⁸⁷⁾ op.cit., pp. 17-24.

⁽¹⁸⁸⁾ Op. cit., p. 169.

⁽¹⁸⁹⁾ Paris, 1948, pp. 216-219.

⁽¹⁹⁰⁾ *Les Gaulois, origines et croyances*, Paris, 1900, p. 137.

3) La théorie germanique évoluée. Alors que l'explication classique, c'est-à-dire le rattachement aux traditions des Scandinaves, ancêtres des Flamands, n'était basée que sur une légende étymologique, le Dr Oscar Almgren ⁽¹⁹¹⁾ voit, dans des gravures rupestres du 2^e millénaire avant J.C., la représentation de processions comprenant un simulacre gigantesque. Il reproduit, entre autres, une gravure découverte dans l'Ostgotland montrant une série de petits hommes précédant ou suivant un personnage ithyphallique dont la taille est double. Almgren est renforcé dans son opinion par la présence d'un trait reliant l'épaule du géant au petit homme le plus proche, trait qui, dit-il, peut être la figuration d'une corde ou d'une perche servant à la manœuvre du géant. De là à comparer cette figure gigantesque au géant des « carnivals flamands » de Douai, Dunkerke, Anvers et Bruxelles — que l'auteur connaît seulement à travers Mannhardt, il n'y a qu'un pas à franchir, en passant par les mannequins gaulois. Ce qui lui permet d'avancer qu'il ne serait pas tellement invraisemblable que de telles figures aient été en usage en Suède à l'âge du bronze. Cela me paraît fort audacieux.

4) La dernière théorie, d'envergure plus modeste, a l'avantage de se fonder non sur des spéculations mais sur des faits attestés à de multiples reprises. Le géant des anciens Pays-Bas, comme celui de la France ⁽¹⁹²⁾, de l'Espagne, de la Sicile, de l'Allemagne et de l'Autriche, est, d'abord, un accessoire de procession. En Belgique, plus particulièrement, il a d'abord été un Goliath et s'est diversifié par la suite. Défendue dans son principe par Mortier et De Baere, précisée par moi-même, puis adoptée par Hanon de Louvet, cette opinion avait été admise, en fait, par Arnold van Gennep, qui se méprend cependant lorsqu'il dit que le groupe flamand a eu tendance à gigantiser ses statues processionnelles ⁽¹⁹³⁾.

Je ne connais guère les opinions émises dans les autres pays du premier secteur européen. En Hollande, on prétend que Valuas est un fondateur de ville, mais, on l'a vu, il y a eu glissement. En Angleterre, pays dont la tradition est si riche en géants, ceux de Londres — Gog et Magog — sont des héros légendaires. Mais, sauf le Saint Christophe de Salisbury, qui n'a rien du saint traditionnel, et que le conservateur du musée local ⁽¹⁹⁴⁾ croit, sans être à même de le prouver, pouvoir dériver d'un géant préchrétien sortant au solstice d'été, la plupart des figures gigan-

⁽¹⁹¹⁾ *Nordische Felszeichnungen als religiöse Urkunden*, Frankfurt am Main, 1934, pp. 132 et ss.

⁽¹⁹²⁾ Troyes possédait un Goliath en 1486 (GODEFROY, *Cérémonial français*, t. I, p. 675).

⁽¹⁹³⁾ Op. cit., p. 168.

⁽¹⁹⁴⁾ Communication de M. H. de S. SHORTT, curator of the South Wills and Blackmore Museum, Salisbury.

tesques restent anonymes et inexplicables. Si l'on passe au secteur méditerranéen, en Espagne, où la coutume serait née à la reconquête ce qui expliquerait le grand nombre de géants maures, les géants seraient des symboles. Pour certains, ils représentent l'idolâtrie, les erreurs, les vices vaincus par le Christianisme. C'est pour cela que, dans les processions du Saint Sacrement, ils précèdent le vainqueur. Que, dans la procession de Notre-Dame del Pilar, à Saragosse, les géants fuient devant l'image de la Vierge qui a vaincu le fléau musulman. Capmany admet, comme étant l'opinion la plus acceptable, que les inventeurs de ces figures ont voulu montrer que, dans la nature, les plus grands et les plus petits sont soumis au Sauveur ⁽¹⁹⁵⁾. Je préfère à ces interprétations édifiantes les constatations plus sèches du folkloriste catalan Amadès i Gelats : les premiers géants figurent parmi les « entremesos » de la procession; la fréquence du personnage maure est due vraisemblablement au fait que, pour le peuple, tout ce qui est païen, tout ce qui est étranger au christianisme, est musulman ⁽¹⁹⁶⁾. Je ferai cependant remarquer que, suivant Capmany lui-même, le roi David et le « géant » figuraient parmi les allégories de l'Ancien Testament, Saint Christophe et l'enfant Jésus parmi celles du Nouveau, à la procession du Corpus Christi de Barcelone dès la fin du XIV^e siècle ⁽¹⁹⁷⁾. Et que Amadès i Gelats, qui m'a dit en 1958 ne pas croire à l'existence de *mannequins* géants en Catalogne au XIV^e siècle, situe l'émergence historique de ceux-ci, avec « le roi David et le géant » ainsi que Saint Christophe portant l'enfant Jésus, au Corpus Christi de 1424 ⁽¹⁹⁸⁾. Dans le secteur méditerranéen toujours, en Sicile, les géants processionnels sont d'une part, des personnages légendaires locaux, comme à Messine, ou, d'autre part, des apôtres et même le Christ, à Modica ⁽¹⁹⁹⁾. Ceci ne laisse guère de champ aux interpréteurs. Pas plus d'ailleurs que les géants du troisième secteur européen — l'Allemagne et l'Autriche — qui sont tous des Goliath ou des Samson.

Albert Marinus qui, je pense, a été le premier chez nous, et même peut-être à l'étranger, à poser le problème sur le plan universel, va au cœur de la question en écrivant que, pour comprendre les conceptions qui conduisirent à la création des géants, il faut se replacer dans le stade mental des créateurs, à quelque époque que ce soit. Il conclut que « les géants doivent être considérés comme une des manifestations du besoin des masses de traduire d'une façon concrète et extraordinaire les idées ou les sentiments abstraits, particulièrement dans le domaine du surnaturel

(195) Op. cit., t. III, p. 372.

(196) Op. cit., t. III, p. 23.

(197) Op. cit., II, p. 375.

(198) Op. cit., III, pp. 12 et 15.

(199) G. PITRE, loc. cit.

et du merveilleux » ⁽²⁰⁰⁾. Cette conception, qui explique l'universalité et la pérennité du géant, je l'admets volontiers. Elle s'est traduite dans l'Écriture Sainte, dans les légendes sacrées ou profanes. Mais la matérialisation même de ce personnage gigantesque, qu'il s'agisse du Goliath biblique ou du Cheval Bayard de nos légendes médiévales, s'est faite, chez nous, sous la pression d'une nécessité : enrichir nos processions, amplifier leur force de frappe psychologique. Car nos premiers mannequins, je ne puis assez le répéter, ont été créés pour orner les processions, rendre plus spectaculaire le théâtre ambulant, la Bible ambulante qu'elles constituaient dans leur plus grande partie.

C'est aussi d'un pays où les premiers géants ont incontestablement servi ce dessein didactique et récréatif en même temps que nous vient l'interprétation générale la plus vaste qui ait été donnée à ce jour. On la trouve dans la « dissertation floklorique », intitulée « Die Umgangsriesen — Volkskundliche Monographie einer europäischen Maskengestalt », que Klaus Beitzl, de l'Oesterreichisches Museum für Volkskunde à Vienne, a présentée en 1956 et qui est basée en partie sur des recherches menées en France, notamment à Douai. Elle est encore inédite ⁽²⁰¹⁾, mais l'auteur m'a fort amicalement communiqué le texte de la conférence qu'il a faite en 1958, au Musée des Arts et Traditions Populaires à Paris, et dans laquelle il résume ses conclusions.

Admettant que des cortèges d'hommes ayant le caractère d'une société masculine escortent une figure gigantesque à l'époque préhistorique (Cfr Almgren), considérant que les mannequins sacrificiels gaulois (Cfr Mannhardt) fournissent une nouvelle attestation du rite des géants processionnels et retrouvant le même phénomène dans la coutume médiévale de l'Europe occidentale, Klaus Beitzl établit une relation continue, remontant de notre époque jusqu'à la fin du moyen âge et, par voie d'hypothèse, jusqu'aux XVI^e - XIII^e siècles avant J.C.

Parallèlement à cette continuité hypothétique dans le temps, l'auteur voit, dans l'espace, l'aire d'extension que j'ai signalée, à laquelle il ajoute les côtes sud-ouest de la Suède.

Passant à l'interprétation générale, Klaus Beitzl explique la forme du masque dans son contexte : les sorties ont toujours lieu en été, et dans son rôle : le géant accomplit le tour de la ville. Sa signification ? À côté de Goliath, il s'agit surtout de personnages réels ou imaginaires qui se sont attiré la reconnaissance de leurs concitoyens parce qu'ils ont été les fonda-

⁽²⁰⁰⁾ *Le Folklore Belge*, III, p. 281. L'auteur insiste, dans *Essais sur la Tradition*, pp. 78 et ss., sur le fait que le concept géant répond à un aspect psychologique de la mentalité humaine.

⁽²⁰¹⁾ Ce travail a été publié à Vienne en 1961, sous le titre : *Die Umgangsriesen, Volkskundliche Monographie einer europäischen Maskengestalt, mit besonderer Berücksichtigung der « Fête de Gayant » zu Douai in Nordfrankreich*.

teurs ou les sauveurs de la ville (je suis forcé de trahir en résumant). Or, on trouve à l'origine de toute représentation mythique d'un géant créateur de monde, la conception du monde qu'il a créé et dont il assure la survie. Se basant sur des figurations égyptiennes, des documents hittites et des légendes grecques témoignant de l'existence d'un géant qui supporte la voûte céleste, Klaus Beitzl croit reconnaître, dans les géants processionnels et dans ces héros créateurs du monde, un seul groupe de représentations mythologiques selon lequel un être imaginé sous la forme d'un géant a créé l'espace en soulevant le ciel et assure la permanence de cet exploit en continuant de jouer le rôle de support du firmament. Les géants processionnels sont donc, pour lui, la figuration ludique de la représentation mythologique de ce héros primitif.

Les faits que j'ai exposés me dispensent de dire pourquoi je ne suis pas d'accord avec Klaus Beitzl en ce qui concerne les géants européens.

Me cantonnant au domaine que je connais bien, je rappellerai que les géants des anciens Pays-Bas sont mentionnés pour la première fois dans des dépenses engagées pour des processions catholiques, au XV^e siècle en Belgique et en Hollande, au XVI^e dans le Nord de la France. Que, des personnages dont la caractéristique traditionnelle est la taille démesurée, le premier dont la présence soit attestée est le Saint Christophe qui marche dans la procession d'Anvers en 1398. Que la mise en scène d'une autre légende hagiographique provoque, dans le même cortège et la même année, l'emploi d'un premier monstre d'osier : le dragon de Saint Georges dont on ignore les proportions. Que le premier géant de forme animale est le Cheval Bayard, dont la représentation plastique est particulière à la Belgique et à la Hollande et qui se montre pour la première fois à Malines en 1415. Qu'il faut attendre 1455 pour trouver une mention relative à un géant de forme humaine : Goliath et David animent, à Audenarde, une scène de l'Ancien Testament et donnent aux autres villes un exemple qu'elles ne tarderont pas à suivre. Que l'apparition des géants du Nord français est plus tardive. Le premier d'entre eux semble bien être le Gayant de Douai, né en 1530; il est vraisemblable que l'idée de le construire a été rapportée par un Douaisien d'une ville flamande ou hennuyère et a provoqué, par ricochet, la création des autres géants du Nord.

On peut, certes, prétendre que ces régions eurent, plus tôt, des géants qui n'auraient pas laissé de trace ou dont la trace n'aurait pas été retrouvée. Mais il faut remarquer que tous les géants de l'Europe continentale, sauf peut-être la Russie, semblent avoir émergé à une époque historique relativement récente : aucun d'eux ne paraît antérieur au XIV^e siècle. Et tous, de l'Espagne à l'Autriche, ont d'abord servi à rehausser des processions catholiques. Les géants anglais pourraient être plus anciens, dont certains paraissent n'avoir jamais participé qu'à des fêtes solsticiales et à des cortèges civils.

Dans dix des quatorze villes des anciens Pays-Bas qui possèdent des géants au XV^e siècle, le géant le plus ancien s'appelle Goliath. Et les Goliath occupent, dans l'ordre chronologique d'émergence, les 1^{re}, 2^e, 3^e, 6^e, 7^e, 8^e, 9^e, 10^e, 12^e et 14^e places. Le 4^e géant, celui d'une ville universitaire, est un Hercule. Trois seulement, les 5^e, 11^e et 13^e sont anonymes. J'ai peut-être le souffle un peu court, mais je ne comprends guère pourquoi des auteurs se sont ingénies à trouver à ces premiers géants aussi nettement personnalisés des significations qui ne tiennent pas compte des faits attestés, qui sont postérieures de plusieurs siècles à ces faits et ne sont souvent accessibles qu'à des gens cultivés. J'estime que la seule indication valable quant aux intentions de ceux qui les ont introduits dans les processions et ont dépensé à cet effet des sommes relativement importantes, nous la trouvons dans les comptes : ils voulaient *ornier* la procession. C'est à l'imitation, tellement plus facile que l'invention et qui s'explique par la proximité des villes et leurs relations commerciales, que j'attribue la diffusion de ces premiers géants. Je n'ai pas d'explication valable quant à leur rareté dans la principauté de Liège.

Nos premiers monstres d'osier — dragon de Saint Georges et de Sainte Marguerite, Cheval Bayard — sont, eux aussi, personnalisés. Comme les premiers géants de forme humaine, ils animent une légende, sacrée ou profane, familière aux spectateurs. Quoi que certains puissent en penser, c'est le cas des Bayard qui apparaissent en Flandre et dans le Brabant. Celui de Louvain, entre autres, s'explique par le fait que Berthem, village voisin, est réputé avoir été donné à l'abbaye de Corbie par l'un des fils Aymon; on y montre même la crèche du Cheval Bayard. La diffusion des monstres d'osier, comme celle des autres géants artificiels, est due à l'émulation stimulant les villes, et provoquée par des raisons économiques aussi bien que de prestige.

La rétrospective à laquelle je viens de procéder permet d'avancer quelques conclusions valant pour les géants et les monstres des anciens Pays-Bas. Je les ai formulées il y a cinq ans déjà et ce que j'ai appris depuis n'a fait que renforcer mon opinion :

1) Tout comme les premiers géants processionnels de forme humaine sont nés dans nos provinces lorsque l'on a voulu introduire le « jeu » de Goliath et de David parmi les autres groupes inspirés des Ecritures, nos premiers monstres sont apparus lorsqu'il s'est agi, soit d'y faire figurer Saint Georges et Sainte Marguerite, soit, parmi les autres groupes d'inspiration profane, le Cheval Bayard et les fils Aymon, héros d'une légende régionale ou locale.

2) Ni pour les uns, ni pour les autres, il n'y a eu « gigantisation », mais une figuration grandeur nature qui exigeait l'emploi d'un simulacre auquel les porteurs prêtaient vie.

3) Les géants de forme humaine et les monstres d'osier ont la même raison d'être : ce sont des accessoires indispensables à la mise en scène de la légende.

4) Il n'y a pas de relation de cause à effet entre l'apparition des deux groupes — géants de forme humaine et monstres d'osier. Ils sont indépendants comme sont indépendantes les diverses figurations qui composent la partie récréative et didactique de la procession.

5) La question d'antériorité des uns par rapport aux autres n'a d'importance que du point de vue historique. Elle ne joue pas en ce qui concerne l'explication du phénomène.

Je ne serai pas téméraire au point de trancher en ce qui touche les géants des autres zones. J'ai dit, prudemment, mon opinion à leur sujet. Et le souvenir des erreurs nombreuses et grossières que l'on relève parfois chez les étrangers parlant des géants de nos provinces commande, à tout le moins, la circonspection.

Pour survivre, la coutume de promener des géants s'est continuellement adaptée aux conceptions de l'époque. Les géants processionnels sont devenus des géants de cortège quand ils ont été chassés des processions. Ils deviennent des géants de carnaval ou de braderie lorsqu'il le faut. Mais le phénomène subsiste. Mieux, il s'amplifie. Ce renouveau coïncide avec une mécanisation de plus en plus poussée de l'individu, dans son travail comme dans ses loisirs. Ne s'agit-il pas, chez certains constructeurs, d'une activité compensatrice ? Je sais bien que beaucoup de géants sont appelés à la vie par des syndicats d'initiative, des associations de commerçants. Mais si les membres de ces groupements choisissent de construire un géant, c'est, sauf dans les cas d'imitation servile, parce qu'ils lui reconnaissent un pouvoir d'attraction. Il se trouvera d'ailleurs souvent, au sein de l'association, un individu pour qui la construction, l'entretien du géant deviendront un « hobby ». D'autre part, quelles que soient les intentions de ses promoteurs et comme il y a cinq siècles, le géant doit répondre à un besoin du spectateur, d'une communauté de spectateurs. Sinon, il disparaîtra. Ce besoin affectif, ne serait-ce pas un besoin profond quoique inconscient de surnaturel, de poésie, de dépaysement, besoin qui se cache souvent, pudiquement, sous une prétendue fidélité à la tradition qui n'est qu'une solution de facilité, de conformisme ? Quelle que soit l'origine de cette réaction, les géants de cortège jouissent actuellement d'un succès qu'ils n'ont jamais connu auparavant. Est-ce simple engouement ou départ d'une extension extraordinaire ? L'avenir tranchera. Comme il déterminera quels sont, parmi tous ces géants nés d'une idée créatrice relevant de notre folklore, ceux qui deviendront des faits folkloriques et entreront dans notre tradition.